

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Les Miracles de Notre-Dame dans la littérature du Moyen âge
 La fin du mirage éthiopien
 La politique de guerre du gouvernement anglais
 En quelques lignes...
 La prière de Lyautey
 Flambée de Toussaint
 Le III^e Reich : L'intermède juif

Fernand DESONAY
 Vicomte Ch. TERLINDEN
 Hilaire BELLOC
 * * *
 Henri MASSIS
 Jeanne CAPPE
 O. SCHEID

Les idées et les faits : Chronique des idées : « Les Dictateurs », Mgr Schyrgens.

La Semaine

En reprenant — après une interruption beaucoup plus longue que prévue — ces notes hebdomadaires, allons tout droit à l'événement important : le conflit italo-éthiopien, plus exactement le conflit anglo-italien. Tout le monde en parle, quiconque tient une plume en écrit, faisons comme tout le monde. D'autant plus que ce conflit domine les préoccupations du moment et qu'il reste gros des plus graves conséquences. Si le danger d'une guerre généralisée paraît écarté à l'heure actuelle, grâce surtout à une réaction spontanée, assez inattendue d'ailleurs, mais irrésistible du *peuple* français — nous disons bien du *peuple* français — ; s'il est presque certain que l'Angleterre ne voulant pas agir seule, les choses s'arrangeront après des élections anglaises combinées pour ramener temporairement aux Communes une majorité nationale qui acceptera « la paix » et votera de grosses dépenses d'armement, la situation n'en reste pas moins critique, en ce sens surtout qu'il apparaît de plus en plus probable qu'une Europe assez différente de celle d'hier sortira, demain, de cette crise aiguë.

Comme toute grande affaire internationale, le conflit italo-éthiopien est une question extrêmement complexe. Ceux qui la ramènent à un simplisme juridique prétendant s'en tenir à un accord signé, à une violation de signature, à une réprobation quasi unanime de tous les autres Etats signataires de l'accord et à des sanctions nécessaires et méritées, ceux-là se trompent étrangement. Ce qui est plus grave, c'est qu'en propageant leur « faux universalisme juridique » — pour reprendre l'heureuse expression du beau manifeste des intellectuels français en faveur d'une défense de l'Occident — ils égarent l'opinion publique et risquent, en somme, de faire beaucoup plus de mal que de bien.

N'hésitons pas à le déclarer : le point de vue juridique, celui dit du droit international, de façon plus précise le formalisme juridique, est secondaire en l'occurrence. S'il a son importance, relative et restreinte, l'essentiel du problème n'est pas là. Que les idéalistes et les chimériques en soient scandalisés, que les naïfs et les candides en soient courroucés, leurs réactions sentimentales n'affectent en rien le réel. Comment ne pas voir que, dans le conflit actuel, le droit est surtout une affabulation, une façade, une mise en scène? Par delà la lettre de ce droit, il s'agit au fond de bien autre chose. Essayons de le montrer.

Et tout d'abord la preuve qui crève les yeux. L'article 16, le fameux article 16 est invoqué en ce moment et défendu par des puissances qui ont laissé violer ouvertement des dizaines et des dizaines d'autres articles du même contrat, sans avoir mené tout ce beau tapage indigné, ni avoir menacé qui que ce soit des foudres du Droit et de la Justice. Certaines violations de l'Allemagne, et plus particulièrement son réarmement à

outrance, sont autrement grosses de conséquences désastreuses pour l'Europe et pour le monde que la violation de l'article 16 par l'Italie! Non seulement l'Angleterre laissa faire, mais l'accord naval anglo-allemand, *conclu malgré les traités et malgré les ententes*, sans consulter personne, est un encouragement qui ressemble fort à de la complicité. Et que dire de ce qui se passa en Extrême-Orient? Là, ouvertement, le Japon a envahi la Chine et tué pas mal de Chinois... sans que « juridiquement » il y eût guerre, et donc sans que fût violé l'article 16 puisqu'il n'y avait pas d'agresseur... nous affirment, sans rire, nos bons juristes!! Si c'est là du droit international, et si c'est par de pareilles « finasseries » et de pareilles ergoterics, que l'on espère en imposer le respect au « monde nouveau » en gestation à Genève, quelle singulière illusion!

* * *

Donc, Genève, le Covenant, apparaissent indubitablement comme des moyens dont se servent ceux qui, sur les bords du lac Léman, tirent le plus grand nombre de ficelles, moyens mis au service de leurs intérêts propres. Il ne faudrait jamais oublier, quand on parle de Genève, la toile de fond qui fait de ce tribunal une chose essentiellement différente d'un tribunal ordinaire. A Genève, tout le monde est juge et partie. Le désintéressement y est totalement inconnu. Des juges indépendants ne s'y rencontrent pas. C'est du jeu diplomatique avant tout, la préoccupation constante de servir *son* pays en utilisant au mieux les textes juridiques et en cherchant des alliés pour appuyer telle interprétation ou telle procédure, moyennant tel marchandage ou telle contrepartie. Du Droit international, cela? Peut-être, mais à la condition expresse de bien marquer qu'il n'y a, au service de ce droit, ni pouvoir judiciaire indépendant, ni pouvoir exécutif supérieur, ni force désintéressée. Voilà qui jette déjà une lumière *sui generis* sur le point de vue juridique.

Il y a autre chose. La Société des Nations n'est, en fait, qu'une Société de certaines nations. Dans tous les continents, une grande puissance, souvent la plus grande puissance, n'en fait pas partie. Dans l'Amérique du Nord, les Etats-Unis; dans l'Amérique du Sud, le Brésil; en Asie, le Japon; en Europe... l'Allemagne! Quatre grandes puissances qui sont donc bien plus libres de leurs mouvements que les signataires du Pacte. Quatre grandes puissances qui, à elles seules, sont aussi « puissantes » que l'ensemble des cinquante-quatre membres de la Société des Nations.

* * *

Mais cinquante nations, sur ces cinquante-quatre membres ont défini l'agresseur! Oui, et l'Italie a incontestable-

ment violé, aux yeux de ces cinquante nations, l'article 16 d'un traité signé par elle. Il est moins sûr qu'elle n'était pas justifiée, même juridiquement, à ce faire et de bons juristes prétendent que la non observation de certains engagements contractés par l'Ethiopie, conférait à l'Italie le droit de se considérer comme déliée de certains engagements pris par elle. Mais laissons les discussions juridiques — qui ont leur importance mais qui sont secondaires, repétons-le — aux spécialistes du Droit. Allons à l'essentiel. La Société des Nations s'est trompée et lourdement trompée en admettant l'Ethiopie dans son sein. Grosse erreur qu'ici même le vicomte Charles Terlinden a bien mise en évidence. Ce qui est pire, c'est que la Société des Nations s'obstine dans son erreur, s'entête à parler de l'Italie et de l'Ethiopie comme de deux Etats juridiquement égaux, alors qu'il y a tout de même un monde entre cette Italie, le plus précieux joyau de la civilisation occidentale, et « un amalgame de tribus incultes », comme dit excellemment le manifeste « pour la Défense de l'Occident » qu'avec Mgr Baudrillart et les 1,500 intellectuels français qui l'ont signé (en grande majorité d'excellents catholiques) nous approuvons pleinement. La Société des Nations dispose pourtant de l'instrument, une disposition du Pacte, lui permettant de mettre cette Ethiopie en tutelle. La solution qui s'imposait, et qui continue à s'imposer, était évidemment de confier à l'Italie un mandat sur l'Ethiopie. Mais la Grande-Bretagne n'a pas voulu. Elle a préféré se tenir sur le terrain juridique pour faire pièce à cette Italie nouvelle, qui s'annonce comme la grande puissance méditerranéenne de demain. Pourtant l'équité demandait qu'il fut fait droit aux justes et légitimes revendications italiennes. Le Saint-Père l'a dit de façon non équivoque. Au lendemain de la guerre, l'effort fourni par l'Italie, sa part dans la victoire commune furent méconnus. Le fait est incontestable. L'Angleterre s'adjugea les colonies allemandes après avoir déjà pris pour elle l'essentiel de l'Afrique. Il est trop facile de venir prétendre à présent que Genève ayant instauré un monde nouveau et substitué le régime du droit au régime du... fait, l'Italie doit passer par la procédure genevoise pour obtenir justice, car, au fond, il s'agit de justice. Et si l'aréopage de Genève refuse d'être équitable? Si par les trente-six moyens dilatoires de procédures compliquées, il pousse un demandeur à bout, il l'exaspère? A tous ceux qui nous opposent le tort juridique de l'Italie, nous n'avons cessé de répondre : Soit! mais où envoyer les Italiens qui surpeuplent leur pays et comment obtenir que l'Ethiopie, débouché indiqué, se montre favorable à une immigration stable?

* * *

Des Anglais éminents, un Belloc, un Chesterton, ont dit souvent combien leur pays ignorait le Continent, à quel point il se trompait sur les nations latines et sur l'irréversible décadence de ces nations latines. Nous croyons que c'est de cette erreur, vieille survivance de la scission causée par la Réforme, et de la déformation qu'une vue « protestante » de l'Europe inflige à l'esprit anglais, qu'est résultée la faute politique qui accule la Grande-Bretagne, comme l'a expliqué ici même Belloc, à la guerre ou à l'humiliation... L'Angleterre n'a jamais cru au renouveau italien, à cette âme nouvelle insufflée à tout un peuple par un chef de génie. Elle a estimé l'occasion bonne de s'opposer à ce qu'elle croit encore être du bluff, une surenchère, une façade peut-être. Elle a pensé que cette montée de l'Italie devait, en tout cas, être brisée dans son essor. Elle s'est servi de la Société des Nations parce que, d'abord, elle s'est arrangée pour avoir la lettre du droit pour elle, ayant laissé l'Italie se compromettre et s'enfermer, après, affirmant d'aucuns, avoir eu l'air pendant des

mois, devant des préparatifs italiens déclarés et publics, d'approuver la politique italienne. Elle croyait, ensuite, pouvoir être sûre d'un appui français sans réserve : la France, depuis des années, ayant lutté sur le terrain du Droit et de la Société des Nations pour obtenir de l'Angleterre des engagements juridiques précis quant à la sécurité collective et n'allant donc pas déforcer sa position en refusant de s'engager à fond pour un membre de la Société des Nations, alors qu'elle-même demande à Genève, que l'on s'engage à fond pour elle! Un sursaut populaire français est venu forcer la main à ceux de ses dirigeants qui voulaient étayer la politique anglaise. Il est acquis que le Français n'acceptera pas de se battre pour assurer la maîtrise anglaise en Méditerranée.

* * *

D'autre part, Genève, où règne à un degré difficile à exagérer la franc-maçonnerie internationale — un observateur éminent, qui « vit » Genève depuis le début, nous le confirmait encore ces temps-ci — était heureuse d'avoir l'occasion de faire pièce au fascisme. Et nous touchons ici à l'âme même de la question : le fascisme! Toutes les forces révolutionnaires, la « gauche » de tous les pays, les francs-maçons de partout, croyant le fascisme en mauvaise posture sont accourus prêter main forte à l'assailant. Encore un point de vue qu'il ne faut pas négliger. Même si en droit strict l'Italie avait tort — disons ici que nous ayons entendu, de nos oreilles entendu, le « juriste » belge le plus acharné contre l'Italie, celui qui a le plus contribué à « diffuser » en Belgique le simplisme juridique dont nous parlions plus haut, admettre que l'Italie avait pour elle des circonstances atténuantes — même si, disons-nous, l'Italie avait juridiquement tort, il ne faudrait pas oublier qu'il y a des façons de redresser un tort, des manières de sévir qui, en voulant punir une faute et châtier un coupable, contribuent à créer un mal plus grand que celui auquel on prétend remédier. Que les juristes et les moralistes daignent s'en souvenir! On a donc décidé de recourir aux sanctions. On a eu tort, grand tort, et la Société des Nations pourrait bien avoir précipité sa décadence et signé son arrêt de mort en le faisant. Sanctions heureusement inapplicables, sans quoi, comme le dit plus loin notre ami Belloc, ce serait la guerre. Sanctions inefficaces parce que, même si en les appliquait, ni l'Allemagne, ni les Etats-Unis, ni le Japon, ni le Brésil, ne font partie de la Société des Nations; l'Autriche et la Hongrie n'y participeront pas, et la Suisse invoque sa... neutralité! Sanctions qui veulent étouffer financièrement et économiquement l'Italie nouvelle, mais qui libèreraient les forces de désordre et d'anarchie (communisme, socialisme, franc-maçonnerie) dans la mesure même où elles seraient opérantes. Le beau résultat, en vérité, que produirait un souci de la morale et du droit, inspirateur d'une politique à courte vue! Mais maintenant que l'Angleterre est fixée quant à la volonté de la France de ne pas faire la guerre pour elle sous le prétexte éthiopien, et que l'Angleterre ne se battra pas seule contre l'Italie, au lendemain des élections anglaises, l'Angleterre « lâchera » les sanctions...

* * *

Et voilà qu'il nous reste à parler de la Belgique. Notre pays a, plus qu'aucun autre, intérêt à ce que soient respectés le Covenant et les autres pactes internationaux. De plus, l'Angleterre est évidemment la principale garantie de notre indépendance. Mais l'Italie s'est engagée dans la guerre mondiale, en 1915, au cri de : sauvons la malheureuse Belgique! Mais l'Italie nouvelle renforce en Europe la civilisation latine et catholique, principal facteur d'un redressement européen. Mais le fascisme à renversé dans notre vieux monde le courant déchristianisateur. Alors?

Alors, la Belgique ne pouvait certes pas, ne pas se ranger du côté du Droit écrit, puisque l'affaire, mal engagée, se présentait formellement comme une violation de ce Droit écrit. Elle ne pouvait pas ne pas se ranger parmi les défenseurs de l'article 16, encore qu'elle eût pu, parfois, prendre, plus ouvertement et plus énergiquement la défense d'autres articles violés plus cyniquement et plus dangereusement. Elle ne pouvait pas faire autrement qu'elle ne fit. Si donc nous sommes antisancionnistes quant à la Société des Nations, nous reconnaissons que la situation spéciale de la Belgique l'obligeait à souscrire — à son corps défendant, et on eût peut-être pu le déclarer... — aux sanctions voulues par l'Angleterre, notre position géographique ne nous permettant pas de suivre la Suisse dans ses arguties juridiques. La Belgique n'a donc pu faire que ce qu'elle a fait. Mais il y avait, et il y a encore, la manière. Il doit être permis de constater qu'ayant pratiqué la même politique que la France, la Belgique a réussi à heurter douloureusement l'Italie entière cependant que la France est acclamée dans cette même Italie... Pourquoi nous être prêtés à certains rôles, avoir joué au paladin, quand il s'agissait d'une Italie qui s'est battue pour nous et dont une princesse belge sera la Reine demain? Pourquoi n'avoir pas laissé à un autre petit pays — la Hollande, par exemple qui, a-t-on eu la candeur de nous dire, eût élevé la voix si nous n'avions pris les devants... — n'ayant pas les motifs que nous avons de ménager l'Italie, le soin de certaines déclarations? Certes, il faut être fidèles à nos signatures — encore que de toutes récentes nécessités de répudiation, reconnues et pratiquées par nous, n'autorisent guère certain « ton » absolu et péremptoire — mais quand cette fidélité blesse un ami, on ne saurait l'entourer d'assez de précautions, de trop de douceur, de trop d'amitié, de trop de témoignages de la peine très grande que nous cause un inexorable devoir. Nous sommes de ceux qui déplorons que nous n'ayons pas réussi à remplir ce dur devoir en amenant l'ami qu'il atteignait et qu'il blessait, à comprendre et à admettre notre fidélité à ce devoir... Puisse la prochaine venue à Bruxelles du glorieux mutilé Carlo Delcroix, de ce vibrant patriote italien dont on connaît les attaches belges, faire du bien à une amitié très précieuse et que les événements actuels eussent dû laisser intacte. Ceux qui ont pris l'initiative de l'inviter n'ont pas eu d'autre but que celui-là...

Un mot à plusieurs moralistes qui ont bien voulu nous faire part de leurs observations. Disons, d'abord, que divers théologiens, avec lesquels nous avons agité ces questions, ont reconnu le bien-fondé de la position prise ici par nos collaborateurs et par nous-même. Dès que l'on envisage l'ensemble du problème, *in sensu composito*, sa grande complexité apparaît et l'intransigence sans nuances du point de vue juridique exclusif, est insoutenable. De même les reproches de paganisme ou de militarisme adressés à ceux qui se refusent à condamner purement et simplement l'Italie sont évidemment absurdes. Mais l'Italie était-elle autorisée, en morale, à recourir à la force, à tuer, car la guerre, ce fléau terrible, c'est cela : tuer? Voici ce que nous a répondu un théologien : Si l'Abyssinie, qui n'est évidemment pas un pays civilisé — toute discussion sur l'égalité essentielle des races me paraît oiseuse; il s'agit d'incontestables différences de fait, tout est là — si cette Abyssinie a manqué à ses engagements envers l'Italie d'abord et envers la Société des Nations (question de fait au sujet de laquelle je suis insuffisamment documenté, mais je crois l'affirmation exacte); si l'Italie a vainement essayé d'obtenir que l'Abyssinie s'amende et accepte que ses étendues inhabitées soient défrichées par des colons italiens dans de bonnes conditions de sécurité et d'avenir, ce qui postule,

en pays semi-barbare, des mesures d'ordre et de contrôle; si cette Italie a tout aussi vainement tenté d'obtenir justice à Genève; si, là, on s'obstine à écarter ses plaintes et ses légitimes revendications; si l'égoïsme et la politique à courte vue de certaines nations, sans parler des idéologies antifascistes, prétend ne pas accorder à l'Italie ce que commande l'équité; si de plus ces nations ont eu l'air d'encourager l'Italie ou, dans tous les cas, ont eu l'air d'être décidées à se tenir permissives, puis ont prétendu l'arrêter quand il était trop tard, et que l'Italie ne pouvait plus reculer; si des nations, pour faire pièce à l'Italie, ont engagé l'Abyssinie à résister alors que, sans ce soutien occulte, l'Abyssinie eût composé tout de suite; alors l'Italie me paraît justifiée en morale, sinon en droit formel, à recourir à la force et son action n'est pas à proprement parler une guerre, ni même une opération de conquête coloniale, mais plutôt une action de police. C'est de la légitime défense, se faire justice à soi-même s'il n'y a pas moyen d'obtenir justice autrement...

Au moment de mettre sous presse nous arrive, par l'intermédiaire de la *Croix* de Paris, la conclusion d'un article du R. P. Barbera qui paraîtra dans le prochain numéro de l'importante revue des Jésuites romains, la *Civilla catholica*. On connaît « les attaches traditionnelles qui relient la *Civilla catholica* au Saint-Siège » — nous citons la *Croix* — c'est-à-dire que l'article du P. Barbera peut très certainement être considéré comme l'opinion de la secrétairerie d'Etat. Les considérations du P. Barbera atteignent plutôt durement nos apôtres du Droit et plus particulièrement la campagne aussi violente qu'insensée menée par M. Paul Struye dans la *Libre Belgique*. Elles montrent également la faiblesse du « Manifeste pour la justice et la paix » lancé par un groupe de catholiques français, rédigé, nous a-t-on dit à Paris, par M. Jacques Maritain et signé par MM. François Mauriac, Paul Claudel, les Dominicains de la *Vie intellectuelle* et de *Sept*, et de nombreux catholiques de gauche. On voudra bien reconnaître que les considérations du P. Barbera rejoignent très exactement le point de vue défendu ici.

Nous citons :

Aussi bien, parmi les hommes malheureusement non exempts de défauts et de passions, la paix ne peut être obtenue en tout rigueur de justice, sans qu'interviennent, comme tempérament, la charité et l'équité, ou en un mot sans la « bonne volonté », à laquelle, plus qu'à la justice rigoureuse, fut promise du ciel la paix. La justice rigoureuse, dans les affaires humaines, peut en effet donner lieu à des maux plus grands : « summum jus, summa injuria ». C'est même au nom d'une stricte justice qu'on peut réduire une nation au désespoir et à des gestes encore plus déplorables, comme les rigueurs des parents et des éducateurs, même en application de la loi et du règlement, peuvent engendrer de plus graves conséquences. Ce n'est pas sans raison que saint Paul avertissait les parents : « N'allez pas provoquer vos fils à la colère ».

« *Summum jus, summa injuria!* » C'est bien ce que nous pensons de toute la phraséologie juridique que, depuis des semaines et des semaines, le journal catholique le plus répandu du pays sert chaque matin à ses lecteurs.

Le Saint-Père Pie XI, dans son discours aux anciens combattants de différentes nations, indiqua aussi la voie pour arriver à la juste et équitable compréhension, sans laquelle on ne pourrait éviter la guerre et assurer la paix : « Le Pape, père commun de tous, prie pour la paix, fait tous ses efforts pour procurer, conserver, dilater la paix. C'est là un de ses devoirs les plus particuliers et essentiels, sans quoi même la Papauté serait inconcevable. Et il désire aussi qu'avec la paix on reconnaisse les espérances, les exigences, les besoins et les aspirations d'un grand et bon peuple, dans la justice et dans la paix. »

Le Pape « désire aussi qu'avec la paix on reconnaisse les espérances, les exigences, les besoins et les aspirations d'un grand et bon peuple, dans la justice et dans la paix. » Qu'ont fait, que font pour cela les prophètes du faux idéalisme juridique?

Le « Manifeste pour la justice et la paix », signé d'un certain nombre de catholiques français, énonce bien les principes immuables de justice entre les peuples. C'est parfait : nous ne pouvons pas ne pas être d'accord. Mais cela n'empêche pas qu'il faille tenir compte des conditions de fait, pour pouvoir maintenir la paix. Le Manifeste se tient trop dans l'abstrait : « La justice doit être respectée dans toutes ses exigences. » Qui le niera? Mais dans ce concret, dans les choses humaines en général, et en particulier dans les conflits si complexes entre les nations, qui pourra déterminer avec exactitude « toutes les exigences de la justice » et prononcer de quel côté elles se trouvent? Il est donc nécessaire, pour maintenir la paix, de ne pas faire intervenir seulement la justice « in abstracto », mais aussi, et même encore plus, l'équité, la charité et la prudence, qui précisément tiennent compte des conditions de fait, pour mieux proportionner les moyens à la fin de la paix.

En d'autres mots, le Manifeste pour la justice et la paix se tient dans les nuages... Il laisse ouverte la question posée, mais... en ayant l'air de la résoudre, et voilà la fâcheuse équivoque.

Et pour être encore plus précis et actuel, ne pourrait-on pas (tout en laissant de côté tant et tant d'autres observations d'ailleurs considérables) se demander, en vertu des conditions de fait, si la Société des Nations, ayant jugé nécessaire un mandat sur l'Ethiopie (qui l'a accepté), pour l'aider dans l'abolition effective de l'esclavage et dans la réorganisation civile et administrative, n'accomplirait pas une action équitable et sage en le confiant à l'Italie qui allègue pour cela des raisons et des conditions de fait, comme celle de n'avoir jamais reçu aucun mandat, tandis que les autres nations n'ont pas manqué de s'en attribuer. On éviterait ainsi non seulement un conflit européen, mais la guerre coloniale elle-même.

Nous n'avons jamais dit autre chose ici...

Nos notes étaient composées quand nous avons pris connaissance d'un intéressant article de M. René Jamin, dans le dernier numéro de *La Vie économique et sociale*, la revue publiée par l'INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE des Pères Jésuites, à Anvers. M. Jamin a passé plusieurs années en Ethiopie. Ses conclusions confirment pleinement le point de vue défendu ici :

Les puristes vont en jeter les bras au ciel et parler du droit de l'Ethiopie à rester libre et indépendante. Inutile de revenir sur les points précis du réquisitoire italien. A tout esprit impartial, il apparaît clairement, comme le disait le chef du gouvernement italien, que l'Ethiopie n'existe pas. Il y a sur les cartes d'Afrique une vaste région appelée « Ethiopie », mais qui n'est constituée que d'un salmigondis de peuplades, dominée par une seule tribu, la tribu éthiopienne ou amharique, qui détient la force et dont le pouvoir effectif ne s'exerce que sur certaines portions de son empire. Poussant son raisonnement à fond, et ouvrant par là même la porte à un compromis, l'Italie voulait bien admettre qu'on pourrait maintenir l'indépendance des peuplades amhariques, mais que pour le reste, elle gardait les mains libres.

* * *

Plus on y réfléchit, plus l'attitude prise par l'Angleterre dans le débat actuel paraît suspecte. Alors qu'elle a ignoré le traité de Versailles, à peine signé, admis sans sourciller les manquements répétés de l'Allemagne aux clauses les plus formelles du Traité de Paix, à tel point qu'il n'est pas exagéré de dire qu'elle a été réellement complice du relèvement de la puissance prussienne, on la voit soudainement prête à déchaîner une guerre européenne pour sauvegarder la soi-disant intégrité de l'Ethiopie. La guerre du

Chaco, la conquête de la Mandchourie, l'effroyable persécution du Mexique, le réarmement allemand, etc... l'ont laissé indifférent. Quelques manifestations verbales d'un platonisme savamment calculé suffisaient pour calmer l'opinion britannique, aujourd'hui si chatouilleuse.

Mais que l'Italie, dont l'expansion en Afrique Orientale fut toujours encouragée par cette même Angleterre, désire y acquérir des avantages territoriaux pour ses nationaux, emprisonnés dans d'étroites frontières et dont l'émigration vers les Etats-Unis ou vers l'Amérique du Sud est entravée aujourd'hui par des règlements draconiens, aussitôt nous voyons le Gouvernement britannique, soutenu apparemment par l'opinion unanime de son peuple, jeter dans la balance tout le poids de son or et de sa flotte, mobiliser la S. D. N. et risquer de mettre l'Europe à feu et à sang.

De tels contrastes, de tels gestes, si contraires au bon sens tout court, suffisent pour montrer dans cette collusion de l'Angleterre et des socialistes de tout poil, autre chose qu'un amour sincère, désintéressé et efficace de la paix. Nous appesantir sur ce point serait faire injure au lecteur.

* * *

Que notre Premier, Ministre des Affaires Etrangères, élève la voix à Genève et intervienne dans le débat d'une façon très remarquée, en faveur de l'observation des traités, rien de mieux. Nous ne pouvons qu'y applaudir. Mais de grâce que cette intransigeance actuelle de l'Angleterre ne nous illusionne pas sur la valeur que d'une manière générale il faut accorder aux pactes mutuels, dont le réseau serré et la multiplicité crient l'impuissance. Notre situation géographique nous constitue, depuis des siècles, l'avant-poste de l'Angleterre sur le continent. C'est là le plus sûr garant de notre indépendance.

Et pour le reste, laissons agir l'Italie comme le veulent sa mystique actuelle et les intérêts dont elle est seule juge. Sachons être réalistes et soyons en bonne place pour ouvrir des négociations commerciales avec l'Italie, dont profiteront nos industriels et nos commerçants déjà installés en Abyssinie.

* * *

Il n'est plus à démontrer que l'Ethiopie, entrée par surprise à la S. D. N., n'avancera dans les voies de la civilisation que placée sous mandat. Celui-ci, en droit strict, revient à l'Italie.

Vouloir n'accorder à celle-ci que certains avantages économiques et lui refuser une primauté politique, c'est plaisanter dans un sujet où la mystification n'est pas de mise. Qu'il soit du Maroc ou du Transvaal, du Tonkin ou des Indes, l'indigène ne croit qu'à la force. Celle-ci est nécessaire avant d'entamer la moindre œuvre de colonisation. Aussi fera-t-on bien d'amener l'Ethiopie à une conception saine de ses vrais intérêts en lui imposant pacifiquement la tutelle italienne, laquelle saura s'inspirer de la parole du grand Lyautéy : « Savoir montrer sa force pour n'avoir pas à s'en servir. »

L'Ethiopien a ses défauts et ses qualités. Livré à lui-même, l'expérience des dernières années le démontre à suffisance, il est incapable de s'élever et d'élever les peuplades qu'il asservit. Nous sommes persuadés néanmoins que l'Ethiopie, qui, isolée au milieu du flot de l'Islam, a su vaillamment défendre quelques lambeaux de christianisme, n'a pas dit son dernier mot dans l'histoire de l'humanité. Il faut lui souhaiter qu'un « frère aîné » suivant la formule de la colonisation néerlandaise la soutienne, l'éclaire et l'aide à atteindre une civilisation plus haute, plus humaine, plus chrétienne, qu'elle ne pourra jamais acquérir par ses propres forces.

Les Miracles de Notre-Dame dans la littérature du Moyen âge⁽¹⁾

Il y aura bientôt un an, les « Théophilis » de M. Gustave Cohen, troupe jeune et pleine d'allant, venaient représenter, dans nos quatre villes universitaires, le premier miracle de Notre-Dame, ce *Miracle de Théophile* dont la spontanéité est encore capable d'arracher des larmes de ferveur ou de repentance au public blasé du siècle XX.

Celles ou ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à ce drame religieux n'ont pas oublié le décor, la musique, le jeu des personnages. A gauche, le Paradis, bleu et or, où trônent dans la gloire Dieu le Père et la Vierge Marie. A droite, l'Enfer tout béant, l'Enfer qui est une gueule rouge et d'où bondiront, au roulement de la batterie, les diables et Satan lui-même. La chapelle, le palais de l'évêque, la maison du clerc Théophile, la maison du Juif Salatin sont peintes sur le fond de la scène, conformément à cette symbolique des couleurs dont le moyen âge a fait sa loi. Et les costumes des acteurs s'inspirent, à leur tour, du tympan des cathédrales et des miniatures au vélin des manuscrits. La psallette, sur le proscenium, entonne les motets liturgiques et, pour couronner la victoire de Notre-Dame, le *Te Deum* sonnait de toutes les allégresses. Et les vers bien chantants du bon poète Rutebeuf disent au peuple chrétien que Marie est médiatrice de tous pécheurs et qu'il n'est faute si horrible qu'elle ne puisse effacer par son intercession très douce.

* * *

Le *Miracle de Théophile*, qui doit avoir été conçu entre les années 1260 et 1270, n'est que le premier en date de toute une série d'autres miracles — les *Miracles de Notre-Dame* — qui vont s'épanouir pendant tout le XIV^e siècle.

Mais il faut avouer que les spécialistes du théâtre religieux au moyen âge ont dédaigné, quasi outrageusement, ce côté si vivant, si caractéristique aussi, de la scène française. Les *Mystères* les ont séduits, avec leur déploiement de foules, les représentations qui duraient plusieurs jours, les vers par dizaines de mille. Ou bien, ils se sont penchés sur les tréteaux où s'esclaffait, à gorge déployée, à ventre secoué, la grosse gaité gauloise. Du *Jeu de Robin et de Marion*, dont les pastours sont sans courtoisie, ils sont allés jusqu'à la *Farce de Maître Pathelin*, où Thibault l'Agnelet bêle stupidement. Les *Miracles de Notre-Dame* tiennent dans les manuels d'histoire littéraire et dans les monographies savantes une place à peine congrue. Et cependant, j'y insiste, nulle manifestation de théâtre ne révèle avec plus de vérité le sentiment religieux de notre moyen âge chrétien.

(1) Leçon d'ouverture faite à l'École Supérieure de Jeunes Filles (rue d'Arnon), le 22 octobre.

Car les *Mystères*, sortis de l'église, n'ont pas suivi leur destin en France seulement. L'Angleterre les a connus, les a goûtés. Et les *York Plays* du XIV^e siècle ne se distinguent pas tellement des représentations que donnent, à la même époque, les Confrères de la Charité, de Rouen, ou les Confrères de la Passion et Résurrection Notre-Seigneur, de Paris. Quant au théâtre comique, il obéit, en France comme partout, à ce besoin de divertissements bouffons qui travaille obscurément le public assemblé.

Seuls, les *Miracles de Notre-Dame* font éclore, au jardin des lettres médiévales, des fleurs à la fois blanches comme des lis et précieuses comme des étoiles. La vénération dont témoignent à l'égard de Marie les auteurs ingénus et le peuple plein de foi est caractéristique — vraiment — d'une mentalité religieuse où la crainte le cède à l'espérance. Villon, le pauvre Villon a traduit en des vers émouvants cette religion de l'amour. Dans la bouche de sa vieille maman, la pauvre des Célestins qui ne sait ni la lettre du livre ni l'enseignement des doctes, le poète maudit a mis cette prière à Notre-Dame :

*Dame du ciel, régente terrienne,
Empereuse des infernaux palus,
Recevez-moi, votre humble chrétienne,*

*Que comprise sois entre vos élus;
Ce nonobstant qu'onques rien ne valus.
Les biens de vous, ma dame et ma maîtresse,
Sont trop plus grands que ne suis pécheresse,
Sans lesquels biens âme ne peut mérir
N'avoir les cieus, je n'en suis jongleresse :
En cette foi je veux vivre et mourir.*

*A votre Fils dites que je suis sienne;
Que de lui soient mes péchés absolus.
Pardonnez-moi comme à l'Egyptienne
Ou comme il fit au clerc Théophilus,
Lequel par vous fut quitte et absolus,
Combien qu'il eût au diable fait promesse.
Préservez-moi que point je ne face ce,
Vierge portant sans rompure encourir
Le Sacrement qu'on célèbre à la messe :
En cette foi je veux vivre et mourir.*

*Femme je suis poverette et ancienne,
Qui rien ne sçay, onques lettres ne lus.
Au moustier vois, dont suis paroissienne,
Paradis peint où sont harpes et luths,
Et un enjer où damnés sont boullus :*

*L'un me fait peur, l'autre joie et liesse.
La joie avoir fais-moi, haute Déesse,
A qui pécheurs doivent tous recourir,
Comblés de foi, sans feinte ni paresse :
En cette foi je veux vivre et mourir.*

ENVOI

*Vous portâtes, Vierge, digne Princesse,
Jésus régna, qui n'a ni fin ni cesse.
Le Tout-Puissant, prenant notre faiblesse,
Laisa les cieus et nous vint secourir,
Offrit à mort sa très claire jeunesse;
Notre Seigneur tel est, tel le confesse :
En cette foi je veux vivre et mourir.*

Pour ces vers admirables où passe tout le frisson de l'angoisse chrétienne, où frémit toute la piété de l'amour filial, pour cet appel désespéré et débordant d'une pathétique espérance à Marie, Reine des pécheurs, il sera beaucoup pardonné au Villon tire-laine, au Villon meurtrier, au Villon banni de liesse et de toute bonne compagnie. Sur ce *Testament* facétieux et cynique, les taches de boue, les élaboussures de stupre sont légion. Mais, il y a, par la vertu d'une ballade à la Vierge, l'or des nimbes et le bleu du manteau royal, des blancheurs d'ailes, des puretés d'anges...

* * *

Ce n'est pas mon propos de retracer l'histoire de la dévotion à Marie. Il me suffira de rappeler que le culte marial est pratiqué dans l'Eglise depuis les premiers âges. Au IV^e siècle, le *De morte Mariae* déclare en termes formels : « Ceux qui invoquent votre nom, ne seront point déçus. » Et les décisions du concile d'Ephèse renforceront encore ce culte de dulia.

Mais c'est saint Bernard, le grand mystique cistercien, qui se fera, dans l'Eglise d'Occident, le véritable champion de la Mère de Dieu. Les écrits de saint Bernard rayonnent dans l'Europe entière. Et le monde catholique a désormais sur les lèvres les plus belles invocations, les proses les plus ferventes, les plus ardentes, les plus poétiques. Si poétiques, d'ailleurs, qu'on s'est demandé s'il ne fallait pas chercher quelque rapport — rapport de dépendance ou de filiation — entre les troubadours du Limousin et les mystiques de Cîteaux. M. Etienne Gilson, le savant professeur au Collège de France, s'est occupé récemment de ce problème fort curieux; et il est arrivé à cette conclusion — négative — que le code de l'amour courtois impose à ses fidèles une sorte de « refoulement », tandis que le Cistercien ne s'arrête jamais dans l'élan total, spontané, qui l'emporte vers son Dieu ou vers la Très Sainte Vierge Marie.

Il est assez intéressant de noter, d'ailleurs, que les poèmes d'un Guido Guinizelli, héritier dans l'Italie du XIII^e siècle de la lyrique provençale, finissent par identifier la *Madonna*, la femme aimée, à cette Madone de toute perfection qui siège à la droite de Dieu son Fils.

La France du XIII^e siècle, en tout cas, est la France vouée à Marie. C'est le siècle des cathédrales. Et la cathédrale s'appellera presque toujours « Notre-Dame ». Aux fils de saint Bernard se sont joints les fils de saint Dominique. Ils donnent au monde chrétien le secret du rosaire. Toute une littérature s'épanouit, comme s'épanouissent les roses spirituelles et les grâces de dévotion. La Légende dorée est devenue, en France, la Légende mariale.

Les contes dévots se multiplient à plaisir. Comme le nom l'indique, ils sont narrés dans un but d'édification religieuse. Inventés par les clercs, qui leur prêtent une forme latine, ils

passent dans le grand public par le truchement des versions orales en langue vulgaire. Qui n'a entendu raconter la touchante histoire du chevalier au barrisel? Le moyen âge se la répétait avec délices. Car il était prouvé qu'une seule larme de repentir suffit à laver le pécheur des souillures les plus affreuses, à condition que cette larme fût versée dans le giron très accueillant de la Reine des miséricordes.

Mais est-il permis de donner à ces contes moraux le nom de « miracles »?

* * *

Dans un sens large, oui, certainement.

Voici en quels termes un hagiographe éminent définit l'œuvre littéraire que l'on nomme « miracle » : « Au moyen âge, le miracle est un petit récit en prose ou en vers qui nous représente la Sainte Vierge secourant l'homme, en récompense de l'affection qu'il lui porte. » A prendre cette définition au pied de la lettre, il faudrait donc ranger dans les *Miracles de Notre-Dame* toute la littérature — prose ou vers — qui se rattache plus ou moins directement au culte marial. Et l'on pourrait presque parler d'un « miracle » à propos de la ballade de François Villon.

Je protesterais volontiers contre cet élargissement de sens. Pour moi, il n'y a pas miracle s'il n'y a pas représentation scénique. En d'autres termes, ce qui caractérise le genre créé par Rutebeuf, c'est l'élément dramatique. N'allons pas confondre un récit et une pièce de théâtre. Sans doute, le théâtre pourra chercher son inspiration, ses sujets dans la littérature mariale qui fleurit tout autour de lui. Sans doute aussi, il n'y a pas de divergence notable entre l'esprit du conte dévot et l'esprit du miracle de Notre-Dame : d'un côté comme de l'autre, nous avons affaire à la Médiatrice suprême, à Celle qui dispute au Malin les moins recommandables des pécheurs. Mais il faut avouer que, sous peine d'introduire dans nos classements par genres un élément de confusion, il est préférable de distinguer de la littérature narrative la littérature dramatique.

* * *

Cette littérature dramatique des *Miracles de Notre-Dame* est surtout représentée au XIV^e siècle. Rutebeuf et son *Théophile* ont agi à la façon de précurseurs assez éloignés.

Il arrive que le hasard d'une découverte de bibliothèque ressuscite à nos yeux la physionomie de toute une époque. Mais il a dû arriver, bien plus souvent, que les incendies, les pertes, les négligences ou les larcins aient ruiné pour jamais le témoignage des vieux papiers, la leçon des livres.

Sur les *Miracles de Notre-Dame* nous sommes heureusement documentés, grâce à un précieux codex de la Bibliothèque Nationale : le manuscrit Cangé. Il nous a sauvé, en *unicum*, du XIV^e siècle français toute une collection de quarante miracles. Supposez que le manuscrit Cangé ne soit pas parvenu jusqu'à nous, nous ne connaîtrions que deux spécimens — deux seulement! — d'une littérature dramatique et religieuse qui dut bénéficier cependant d'une vogue très générale.

Et si j'insiste sur ce point d'histoire littéraire, c'est pour vous faire toucher du doigt la précarité de nos informations en ce qui concerne la période médiévale. J'ai lu, quelque part, le trait suivant, qui m'a beaucoup impressionné. Lorsque François d'Assise, le doux Jongleur de Dieu, eut résolu de prêcher par toute l'Italie l'évangile de la charité et l'amour des créatures, il envoya ses disciples — les *poverelli* — sur les routes qui partent d'Ombrie vers la Toscane, les Marches ou la plaine du Pô. Or, nous disent les témoignages contemporains, chacun des nou-

veaux disciples devait s'engager à recopier douze fois la règle franciscaine, ce code de l'humilité. Il est donc à peu près certain que les exemplaires de cette règle se sont multipliés par milliers. Et, d'autre part, il est non moins évident que, vu leur caractère, ces documents pieux auront été l'objet de la sollicitude des *fratelli*. Nous serions donc fondés à croire qu'il existe encore aujourd'hui, de par l'Italie, de nombreux exemplaires de la règle de saint François, exemplaires manuscrits datant du XIII^e siècle. Il n'en est rien. C'est à peine si l'on en a retrouvé une demi-douzaine. Ce qui nous met en défiance à l'égard de la tradition manuscrite de la littérature médiévale.

Pour en revenir aux *Miracles de Notre-Dame*, le fait que le codex Cangé nous en a conservé quarante sur quarante-deux est plus réconfortant que significatif. Je veux dire par là que nous ne pouvons tirer aucune conclusion touchant la diffusion de ce théâtre religieux. Tout ce que l'on est en droit d'inférer, c'est que les quarante miracles sont dus à plusieurs auteurs et qu'ils s'échelonnent sur la seconde moitié du XIV^e siècle. Et il est aussi permis de croire, sur la foi de certaines mentions qui font allusion à un « couronnement », que ces miracles étaient destinés à rehausser l'assemblée d'une confrérie — ou Puy — dont les membres se réunissaient pour honorer la Vierge et qui avait son siège à Paris.

* * *

On a dit beaucoup de mal de ces miracles. Au point de vue littéraire, s'entend. Pour la plupart des commentateurs (qui, on me permettra bien de poser ce point d'interrogation, n'ont vraisemblablement pas lu le recueil Cangé), il s'agirait de scènes décousues, sans originalité, sans inspiration; le style serait plat, les sentiments rudimentaires; et l'intention artistique ne se décèlerait guère que dans les rondels, motets ou chansons qui accompagnent le plus souvent l'apparition de la Vierge entourée de son cortège d'angelots.

Reprenons, l'un après l'autre, chacun de ces griefs.

Et, tout d'abord, il est assez vain de parler d'originalité à propos des *Miracles de Notre-Dame*. J'ai protesté tout à l'heure contre une confusion des genres qui tendrait à mettre sur le même pied la littérature narrative des contes et légendes et la littérature destinée à la représentation publique. Il n'en est pas moins vrai que tout le cycle marial roule autour d'un thème d'inspiration que nous aurons caractérisé en deux mots : *Auxilium peccatorum*. Le moyen âge s'appuie sur cette idée-force que la dévotion à la Vierge est une arme qui ne s'émousse jamais. Il semble, au contraire, que plus grande soit l'offense, plus prompte et plus diligente soit la Mère de Dieu dans son intercession. Les Juifs, les nonnes coupables, les empoisonneuses, les larrons de corde, tous seront sauvés du « Maufait », parce qu'ils n'ont pas oublié, au sein des pires débauches, la pratique du chapelet, de la prière matinale, voire d'une simple invocation jaculatoire.

Or, il est trop évident que nous n'avons pas attendu le XIV^e siècle pour rencontrer les applications littéraires, si l'on peut dire, d'un thème aussi universellement admis par la conscience chrétienne. Ce serait le lieu de remonter à Gautier de Coincy. Antérieur à Rutebeuf, Gautier a passé la plus grande partie de sa vie monastique dans les maisons bénédictines du Soissonnais. Il fut prieur de Saint-Médard. Quand il mourut, quand ses frères l'enterrèrent parmi les psaumes, derrière le chœur de l'église abbatiale, Gautier laissait la réputation d'un dogmatiste intransigeant, d'un censeur sans indulgence pour l'humaine faiblesse. Et pourtant, c'est ce moine rigide sous le froc et dans sa foi qui trouva, pour dire la bonté de Marie, des accents émus, des rimes fraîches. Ses *Miracles de la Sainte*

Vierge (des miracles qui n'ont rien de scénique) ont été terminés vers 1220. Et il en est de bien jolis, parmi les quatre-vingts qui forment la guirlande. Et le plus joli, le plus ingénu de tous, c'est peut-être bien celui du pauvre moine qui n'en savait pas plus long que les gros grains de son patenôtre. Pareil au Frère Gaucher qui poussait ses vaches entre les arceaux du cloître, le moine de Gautier de Coincy avait le cœur tout plein de dévotion, mais l'esprit aussi fin qu'une dague de plomb. Au bout de longs efforts et par méritoire patience, il avait réussi à composer, pour la Bonne Dame du Ciel, une sorte d'office qui était fait de cinq psaumes : et les initiales de chaque psaume formaient toutes ensemble le nom de « Marie ». A sa mort, nous dit Gautier,

*Or trouées furent encloses
En sa bouche cinq fresches roses,
Cleres, vermeilles et feuillues
Com se fussent lors droit cueillues.*

On pourrait aussi évoquer le conte émouvant du *Tombéur de Notre-Dame*, qui n'est pas de Gautier de Coincy, mais dont l'inspiration naïve rejoint les plus heureuses trouvailles du Bénédictin du Soissonnais.

J'en ai dit assez pour marquer que l'originalité n'a rien à voir dans l'appréciation que nous portons sur les miracles dramatiques du XIV^e siècle. Dès lors qu'ils s'engageaient à développer le culte marial, les auteurs acceptaient les données de la tradition. Cela n'a rien d'imprévu. La Vierge est le *deus ex machina*. A la scène comme dans le conte, c'est à elle qu'il appartient de provoquer le dénouement, de clore le drame.

* * *

Mais si Marie est le personnage essentiel, il s'en faut qu'elle joue le rôle principal. Les spectateurs du *Miracle de Théophile* ne me contrediront pas : c'est à peine si la Vierge intervient, chez Rutebeuf. Muette et hiératique, elle assiste, du haut du ciel bleu, aux cruels débats de conscience qui tenaillent le clerc en proie au Malin et à toutes les convoitises de l'or. Quand elle descendra de son trône pour répondre à la prière de Théophile, elle se bornera à prononcer quelques mots dont la sécheresse même n'est pas sans nous décevoir. Et elle engagera, tout de suite après le vers fameux :

Et je te foulerai la panse,

un bref combat avec Satan, combat au cours duquel elle se servira de sa grande croix en guise de lance, comme dans le croisillon nord de Notre-Dame de Paris. C'est quasiment un rôle muet : la Vierge règne, elle ne parle pas.

Il en va tout autrement de Théophile. En vérité, les vrais héros des *Miracles de Notre-Dame* sont les pécheurs ou pécheresses qui obtiennent, au dénouement, l'intercession triomphante de Marie. Et ceci m'amène à dire un mot de l'inspiration de ces drames religieux du XIV^e.

On s'est scandalisé des exagérations, des « exaspérations de folie mystique » (le mot est de Lanson) où se seraient laissé entraîner les pieux auteurs du recueil Cangé. Comme il arrive d'ordinaire, les plus agnostiques se découvrent soudain les défenseurs les plus vigilants de l'orthodoxie catholique. Et c'est le même Lanson qui parle des « incroyables excès d'absurdité », de « la grossièreté, voire de l'immoralité des formes où se dégradait la noblesse essentielle du culte de la Vierge »!

Ne soyons pas, de grâce, plus catholiques que ces hommes du moyen âge pour qui la piété, piété forte et naïve, était une réalité vivante. En ce temps-là, on savait dire le mot et faire la chose;

mais on savait aussi transporter sur le théâtre des combats spirituels toute la figuration, qui n'était plus seulement symbolique, de Dieu et des Anges, de la Vierge et des Saints du Paradis coalisés, pour la protection des fils d'Adam, contre les légions infernales. Dès lors, et si nous admettons que, dans cette lutte qui oppose la grande croix de Notre-Dame aux maléfices de Satan, la victoire sera d'autant plus décisive, plus concluante, que l'ennemi aura pris ses avantages sur le pécheur, il faut admettre du même coup que l'argumentation *a fortiori* est aussi le moyen d'édification le plus sûr. En présentant les victimes de Satan sous les traits les plus noirs, en empruntant les couleurs du fabliau pour peindre les ravages de la chair et les prestiges de l'or, les auteurs de miracles n'avaient pas d'autre but que de faire éclater, par contraste, la toute-puissance de Marie.

Des quarante miracles dont nous avons parlé tout à l'heure, il en est un surtout qui a le don d'exciter la vertueuse indignation des censeurs laïques : c'est le *Miracle de la femme que Notre-Dame garda d'être arse* (d'être brûlée). Il y est question d'une bourgeoise qui, soupçonnée à tort de nourrir pour son gendre une passion coupable, ne voit d'autre remède à son triste cas que de faire étouffer le malheureux. Elle est convaincue de ce meurtre, traduite devant les juges, condamnée au supplice du feu. Or, la Vierge l'arrachera aux flammes, en considération d'un sentiment de dévotion qui fait regretter à la prisonnière de ne pouvoir se rendre à l'église le jour de la Purification. Comme le dramaturge a imaginé que Dieu lui-même intervenait pour donner à la servante de sa Très Sainte Mère le réconfort d'une messe, comme la meurtrière sauvée du bûcher finira ses jours dans un couvent de nonnains, on a crié à la parodie bouffonne, à la farce de vilage.

Encore une fois, il ne nous est pas loisible de juger les *Miracles de Notre-Dame* à travers les lunettes sans indulgence de notre goût moderne et d'une sensibilité réfractaire à l'anthropomorphisme. L'idée mère de toute cette littérature mariale est une idée de consolation. Loin de la morale plus austère, plus rigide du moins, des fils de saint Dominique, nous sommes tout près des fils de François d'Assise. D'autre part, le moyen âge se faisait volontiers de la Vierge et des saints une conception humaine. Le ciel descendait sur la terre. Et il faut avouer que la mise en scène des *Mystères* et des *Miracles* facilitait singulièrement cette transposition. On le voit bien dans la légende de la Sacristine, une des plus fameuses du moyen âge chrétien et dont un de mes amis, M. Robert Guiette, a recensé plus de cinquante versions (latines, françaises, italiennes, néerlandaises, germaniques, orientales) antérieures à l'époque moderne. Marie n'hésite pas un instant à prendre la place de la nonne fugitive. Descendue de sa niche, elle remplit les humbles fonctions de sacristine, allumant les cierges, récurant la lampe du sanctuaire. Ainsi s'accréditait dans les masses pieuses cette idée que la vie monastique était une grande et belle vie, si grande et si belle qu'elle était de nature à solliciter les regards complaisants de la Reine du Ciel.

Il faut donc soigneusement se garder de tout commentaire indiscret touchant la qualité même de l'inspiration religieuse dans ces drames de la piété populaire et de la foi naïve.

Il me souvient à ce propos d'un débat fort curieux qui mit aux prises, lors d'une séance du Cercle de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, au lendemain même de la représentation des «Théophiliers», admirateurs et détracteurs de Rutebeuf. Pour ces derniers, le vieux poète français n'était qu'un barbare. On prétendait l'écraser par la comparaison avec un Eschyle, un Sophocle, un Aristophane. Et l'une des objections les plus solides — en apparence, tout au moins — était formulée en ces

termes : « Mais votre clerc Théophile est un personnage odieux ! Non seulement, il se détache de l'Eglise pour des motifs sordides de cupidité et de basse envie, mais il ne revient à résipiscence que par crainte de l'enfer. C'est pourquoi le héros du *Miracle* est un pauvre sire. Et je vous défends bien de vous intéresser à lui. »

L'argument était spécieux. Je n'eus pas de peine à le réduire à néant. « Oui, certes, répliquai-je à mon contradicteur, le clerc Théophile n'est pas ce que nous appelons un personnage sympathique. Mais la thèse de Rutebeuf n'en devient que plus éclatante. De quoi s'agit-il ? Il s'agit de rendre témoignage à la suprême Auxiliatrice. Or, pour qui connaît la littérature mariale du moyen âge, ce témoignage sera bien plus probant si le bénéficiaire de l'intercession de la Vierge est aussi le moins recommandable des pécheurs. Et de ce que Théophile est, en effet, un individu assez louche, je tire argument, au contraire, en faveur de l'intention édifiante, en faveur de la *vis dramatica* de ce drame du pardon, du pardon pour tous, même les plus vils, dans toutes les circonstances, voire les plus folles. »

Comme quoi il est nécessaire de replacer une œuvre dans son climat historique avant de porter sur elle et sur son auteur un jugement tant soit peu averti.

* * *

Mais il y a la question de l'art. Les *Miracles de Notre-Dame*, tels qu'ils nous sont parvenus dans le manuscrit Cagné, ont-ils une valeur littéraire ?

Ici, il nous faut bien plaider coupable. Si l'un ou l'autre passage (surtout dans les scènes comiques; car le comique intervient plus d'une fois) révèlent un souci artistique, un effort qui ne soit pas seulement un effort d'édification, il faut reconnaître que Rutebeuf n'a pas été dépassé. Nulle part dans ces quarante miracles échappés à l'oubli, on ne découvre ce sens de la technique littéraire qui caractérise déjà le poète du XIII^e siècle. Que Rutebeuf ait appris les secrets de son art sur le carreau des écoles latines ou qu'il se soit formé par la fréquentation des jongleurs, ses frères en bohème, l'essentiel est qu'il ait su les jeux subtils de la rime et du rythme.

Son rythme surtout est impressionnant. Il le crée lui-même par une sorte d'anticipation marotique. Car plus que Villon même, Rutebeuf s'est essayé aux jongleries prosodiques. Dans le *Miracle de Théophile*, il manie avec autant de bonheur la strophe épique monorime (dans la scène de la repentance) et la strophe, plus effilée, en vers de six syllabes sur deux rimes (dans la prière à Notre-Dame). Mais je m'en voudrais de ne pas vous citer un échantillon de l'une et l'autre pièce.

*Hélas ! chétif, dolent, que pourrai devenir ?
Terre, comment me peux porter ou soutenir,
Quand j'ai Dieu renié et celui veux tenir
A seigneur et à maître, qui tous maux fait venir !*

*Or ai Dieu renié, ce ne peut être tu ;
J'ai délaissé le baume et n'ai pris que la glu.
De moi a eu la charte et le bref a reçu
Le Malin ; lui rendrai de mon âme tribut.*

*Hé ! Dieu, que feras-tu de ce chétif dolent
Dont l'âme s'en ira en enfer le bouillant,
Que les maudits iront dessous leurs pieds foulant ?
Ah ! Terre, ouvre-toi donc, et va m'engloutissant !*

*Sire Dieu, que fera ce dolent ébahi,
Qui de Dieu et du monde est hué et haï,
Et des maudits d'Enfer trompé, dupé, trahi,
Dont je suis de partoul chassé et envahi?*

*Hélas! Que j'ai été plein de grand nonsavoir,
Quand j'ai Dieu renié pour un petit d'avoir!
Les richesses du monde que je voulais avoir
M'ont jeté en tel lieu d'où ne me puis ravoir:*

*Salan, plus de sept ans, j'ai tenu ton sentier;
Maus chants m'ont fait chanter les vins de mon chantier;
De félonesse rente me paieront mes rentiers,
Ma chair charpenteront les félons charpentiers.*

Et voici le début de l'oraison Notre-Dame :

*Ma sainte reine belle,
Glorieuse pucelle,
Dame de grâce pleine,
Qui le bien nous révèle,
En besoin qui l'appelle,
Délivré est de peine;
Qui son cœur vous amène,
Au perdurable règne
Il aura joie nouvelle;
Jaillissante fontaine
Et délectable et saine,
A ton Fils me rappelle.*

*En votre doux service
Vous me jûtes propice,
Mais trop tôt jus tenté.
Par celui qui attise
Le mal, et le bien brise,
Suis trop mal enchanté;
Donc me désenchantez,
Car votre volonté
Est pleine de franchise,
Ou de calamités
Sera mon corps dolé
Par devant la Justice.*

*Dame sainte Marie,
Mon courage varie,
Prêt à ce qu'il te serve;
Ou ne sera tarié
Ma douleur ni guérie,
Mais sera m'âme serve;
Plus rien ne la préserve,
Si avant que m'énervé
La mort ne se marie
A vous m'âme ravie.
Souffrez que je desserve
L'âme ne soit périé.*

Ce sont là les accents d'un vrai poète. Et vous aurez peut-être salué au passage des vers qui annoncent la ballade du *Testament*, la ballade de François Villon.

Je le répète, il ne faut pas attendre des *Miracles* du XIV^e siècle ce qu'ils ne pourraient nous donner : à savoir, une émotion d'art. Créés pour les réunions des Puys, qui sont avant tout des cérémonies religieuses, ils visent à entretenir le peuple dans une atmosphère de foi, de ferveur profonde. C'est leur originalité. Et c'est leur rançon.

On peut rêver d'une littérature plus soucieuse des droits — ou des artifices — du bien-dire. Le moyen âge ne serait pas cette époque de foi spontanée, enfantine, qui nous enchante et qui nous déconcerte, — sans qu'il soit besoin d'ailleurs de recourir aux sollicitations d'on ne sait trop quel romantisme impénitent, — si, à côté des cathédrales, chefs-d'œuvre de raison, il n'offrait à notre curiosité sympathique ces miracles qui ne sont que des ébauches. Et qui sont, pourtant, le témoignage miraculeusement conservé de la religion populaire et bourgeoise.

La Vierge des bonnes gens, dirait-on volontiers, parodiant un mot de Béranger, la Vierge des bonnes gens, voilà qu'elle ressuscite aux feuillets où l'encre s'est décolorée d'un manuscrit sauvé du naufrage! Elle n'a pas, cette Vierge des pauvres, les teintes éclatantes du vitrail. Pas même ces tons d'or et d'azur qui ravissaient la mère de Villon aux murailles des Célestins. Mais, grise et douce, elle garde le sourire consolant de Celle qui pardonne, de Celle qui conforte. Il vous est déjà arrivé d'entrer, au hasard d'une promenade, le soir, dans une humble église de faubourg. Une chapelle latérale est noyée d'ombre. Mais le scintillement de deux bougies met des reflets sur les roses qui fleurissent les pieds de Notre-Dame de Lourdes. Une Notre-Dame de Lourdes qui vient en droite ligne des bas ateliers d'un sous-Saint-Sulpice... Mais, voyez! dans le coin le plus sombre de la chapelle, les yeux fixés sur la statue et sur les points d'or des bougies, une vieille femme est agenouillée. Elle ressemble à la maman de Villon. Peut-être son fils, comme Villon, l'a-t-il quittée, le mauvais drôle, pour courir les chemins et les hasards et les filles folles?... Mais c'est son fils. Et la Vierge, dont les pieds sont fleuris de roses, c'est la Consolatrice des affligés, le Secours des pécheurs. La vieille maman retrouve sur ses lèvres qui tremblent les invocations de la litanie. Et l'humble église de faubourg devient, par la vertu de cette confiance et de cette oraison, l'antichambre du Paradis.

Il ne faut pas juger autrement les *Miracles de Notre-Dame*. S'il leur manque la grâce littéraire, ils ont la fleur et le parfum.

FERNAND DESONAY,
Professeur à l'Université de Liège.

La fin du mirage éthiopien

A mesure que la lumière se fait sur la véritable situation de l'Éthiopie, l'on voit chaque jour davantage combien peut s'appliquer à ce pays le dernier vers de la fable de La Fontaine, « Le chameau et les bâtons flottants » :

De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien,

L'ignorance dont a bénéficié dans l'opinion européenne l'empire du Négus s'explique par l'impossibilité où l'on se trouvait de se renseigner exactement sur l'état intérieur de ce pays. Les diplomates accrédités à Addis-Abeba, arrivés en wagon-lit dans la capitale et éblouis par le vernis de civilisation que l'ex-ras Tafari avait rapporté de ses voyages en Europe, s'imaginaient que l'Éthiopie tout entière bénéficiait d'une situation semblable à celle qu'ils pouvaient constater dans les environs immédiats de leur résidence. Le manque de voies de communication, autres que des pistes rocailleuses, à peine praticables à dos de mulets, les empêchait de se rendre compte de la situation des provinces éloignées et des territoires conquis. S'ils avaient pu vaincre ces obstacles

et procéder à des enquêtes sur place dans les diverses régions de l'empire, les diplomates eussent constaté que l'Ethiopie n'est, en réalité, qu'un agglomérat de populations très différentes, qui, jusque dans ces dernières années, vivaient dans un état perpétuel de guerre et sur lesquelles une minorité choanne a étendu, non la civilisation (*nemo dat quod non habet*), mais une domination tyrannique et barbare s'appuyant uniquement sur le nombre de fusils dont disposait le gouvernement d'Addis-Abeba. En effet, comme le fait voir la carte ci-contre, l'Abyssinie ne se composait jusqu'à la fin du XIX^e siècle que des quatre royaumes amhariques du Choa, du Tigré, de l'Amhara et du Godjam. C'est Ménélik qui, au cours de son règne guerrier, après avoir imposé son autorité aux ras abyssins, annexa par droit de conquête la plupart des territoires formant l'Ethiopie actuelle.

Mais la force seule ne suffit pas à transformer des peuples. Les actes de rébellion qui se propagent au travers du Godjam et la révolte qui gronde aux confins du Choa et du Harrar, sans que la répression sanglante appliquée par les ras les plus fidèles au Négus parviennent à y mettre fin, sont, plus encore que les progrès des armées italiennes, le signe avant-coureur de

l'effritement de l'empire éthiopien. La gravité de la situation est actuellement reconnue par tous les gens bien informés, même par les dépêches de l'agence officielle britannique Reuter.

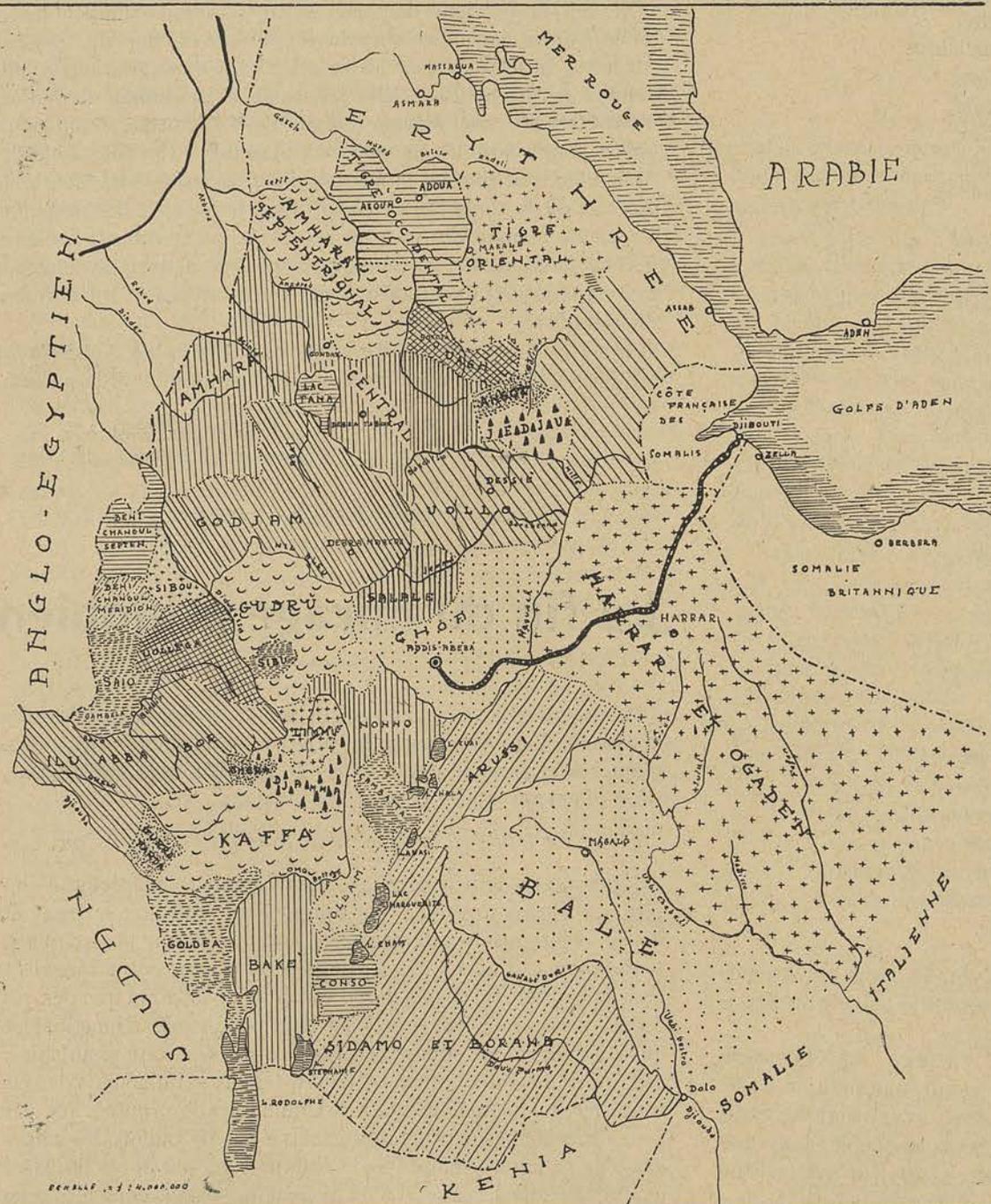
Dans les deux grands foyers insurrectionnels ainsi formés par le Godjam et le Harrar, l'origine du mouvement est très différente et il convient d'examiner séparément les caractères de ces révolutions qui annoncent l'écroulement inévitable de l'édifice artificiel érigé par Ménélik.

Dans le Godjam, la politique du Négus, en combinant l'astuce et la violence, était parvenue à faire emprisonner le ras Haïlu, chef aimé et reconnu de toute la région, pour le remplacer par un de ses séides les plus fidèles, le ras Immru.

Pour expliquer cette situation il faut remonter aux événements qui ont précédé l'avènement du Négus actuel. La déposition du Négus Ligg Yasu, l'intronisation de Zeuditou comme impératrice, la révolte du ras Micaël pour soutenir le souverain dépossédé, puis la révolte du ras Gugsu Olié pour combattre la désignation du ras Tafari comme « vicaire » de l'impératrice et, de fait si pas de nom, comme empereur, avaient mal disposé le Godjam envers Addis-Abeba. Le ras Haïlu était parvenu à

garder une prudente expectative et lorsque, sur l'ordre venu de la capitale, il avait dû faire battre le *chitel* ou tambour de guerre pour mobiliser contre Gugsu-Olié, ses troupes n'avaient pas franchi les frontières du Godjam.

Tafari, devenu empereur après la mort mystérieuse de Zeuditou, n'avait pas pardonné à Haïlu cette tiédeur et lui ordonna, après l'écrasement de la révolte de Gugsu-Olié, de se rendre à Addis-Abeba. Haïlu essaya tout d'abord de se dérober à cet ordre, craignant le pire, une fois qu'il serait aux mains du Négus et, chose curieuse, il n'obéit que sur les conseils de la légation d'Italie, désireuse de ne pas entraver ce que Rome espérait alors être de la part d'Haïlé-Sélassié un essai loyal de réformes. Loin de lui servir, la sympathie témoignée à cette occasion par Haïlu à l'égard de l'Italie ne devait que contribuer à le perdre dans l'esprit du Négus. Un réseau d'intrigues se resserra autour de lui; tandis que les agents d'Addis-Abeba semaient la discorde dans le Godjam et parvenaient à mettre le ras en conflit avec les chefs des provinces, on lui refusait l'autorisation de retourner dans ses domaines. Deux ans plus tard, en avril 1932, l'empereur estima que les éléments d'accusation recueillis contre Haïlu étaient suffisants pour motiver une action judiciaire tendant à la fois à faire déposer le ras et à établir sur le Godjam la domination effective du pouvoir central.



Le 14 avril 1932 une réunion des principaux dignitaires de l'empire, présidée par le Négus, décida que Haïlu avait « mal gouverné » et enleva à son autorité les provinces de l'Agaumeder, du Meccia, de l'Accefer, du Dagossa et du Zeghié, le condamnant en outre au paiement d'une amende de 300,000 thalaris. Tant que cette somme n'aurait pas été payée, les fonctionnaires d'Addis-Abeba garderaient le contrôle sur les territoires laissés à Haïlu.

La situation se compliqua encore lorsque l'empereur déposé Ligg Yasu, ayant réussi à s'échapper de la prison de Ficcié, franchit l'Abbaï et se réfugia dans le Godjam pour y lever une armée et combattre Haïlé-Sélassié. Les circonstances favorisèrent encore le Négus; Ligg Yasu, trahi et remis aux armées impériales, fut enfermé dans une prison expressément construite pour lui sur le Garamullata, dans les environs de Harrar.

Haïlé-Sélassié se hâta d'accuser Haïlu de complicité dans cette équipée de l'empereur déchu et le fit condamner à mort; cette peine fut commuée en une détention perpétuelle, avec confiscation de tous ses biens. En même temps, le fils du ras Haïlu, qui se rendait à Addis-Abeba pour épouser une princesse impériale, était arrêté et relégué loin du Godjam. Quelques jours plus tard le ras Haïlu prenait le chemin de la prison et, suprême humiliation, la chaîne qu'il portait au pied n'était pas en or, comme l'eût exigé son rang, mais en argent.

Dans l'entre-temps, les troupes du Négus, armées à l'européenne, pénétraient dans le Godjam, y soumettaient les populations par la terreur et le ras Immru, en récompense des services rendus au cours de la révolte de Gugsu-Olié, était préposé au gouvernement du territoire ainsi incorporé au Choa.

Mais les difficultés dans lesquelles se débat Haïlé-Sélassié et la nouvelle des victoires italiennes ont rendu espoir aux populations du Godjam. La personnalité du ras Haïlu, prisonnier depuis plus de trois ans, revient au premier plan. C'est contre les rebelles réclamant leur ancien ras que se sont tournées les mitrailleuses européennes achetées pour combattre les Italiens. La censure rigoureuse établie par le gouvernement d'Addis-Abeba sur toutes les régions de l'empire empêche de suivre les péripéties de cette insurrection qui met tout son espoir dans le triomphe de l'Italie, mais les retards apportés à la grande contre-offensive vers Axoum et Adoua, toujours annoncée et toujours retardée, permettent toutes les suppositions concernant la solidité du pouvoir d'Haïlé-Sélassié.

La situation est d'autant plus grave que le Harrar constitue un second centre d'insurrection, principalement parmi les tribus limitrophes du Choa, centre de l'empire. Ces tribus, conduites par deux chefs dont la renommée est grande dans toute la Danakalie et dont le prestige est indiscuté sur toutes les populations musulmanes, ont arboré le drapeau de la révolte contre Haïlé-Sélassié au nom de leur religion, de leurs droits et de leurs traditions méconnus par les Coptes et par les fonctionnaires choans.

Le Négus, pressentant la guerre avec l'Italie, avait essayé d'aplanir ces difficultés et s'était rendu en personne à Harrar, où il avait convoqué tous les chefs de la région. Mais ses discours et ses promesses restèrent sans résultat. On alla jusqu'à faire devant lui l'éloge de la façon dont les Italiens traitaient les populations indigènes, récompensaient leurs *dubat* (auxiliaires) et faisaient régner l'ordre et l'activité dans leurs possessions, tandis que les autorités abyssines traitaient les Somalis de « chiens », abusaient des femmes, volaient le bétail et incendiaient les maisons. Telles sont, déclarèrent les chefs du Harrar, les raisons pour lesquelles les Somalis, quand ils le peuvent, franchissent la frontière et se rendent en territoire italien, où ils peuvent vivre et travailler en paix.

Aussi les roulements du *chitet* et l'appel aux armes prescrits

par le gouvernement d'Addis-Abeba n'ont-ils eu aucun succès dans le Harrar. Les tribus refusent de combattre pour une cause qui n'est pas la leur et se révoltent; les chefs de l'Ogaden passent aux Italiens avec un rythme qui ne fera que s'accélérer à mesure qu'avanceront les troupes de la puissance qui incarne à leurs yeux le règne de la paix et de la justice.

Sur tous les fronts l'opresseur choan se trouve en mauvaise posture et le passage dans les lignes italiennes du dégiac Haïlé-Sélassié Gugsu avec de nombreux chefs du Tigré n'a été que la première manifestation d'un état d'esprit qui doit forcément amener l'écroulement de l'empire du Négus.

Ainsi l'Ethiopie s'effrite et perd jusqu'aux apparences de son unité factice. Non seulement les régions jadis conquises par Ménelik se détachent d'elle, mais même le noyau amharique proprement dit se désagrège. On peut ainsi prévoir comme tout proche le temps où l'Abyssinie elle-même n'existera plus comme Etat unitaire et se disloquera en quatre royaumes distincts: le Choa, le Tigré, l'Amhara et le Godjam.

Comment se résoudra alors la question de la représentation à Genève? Y verra-t-on siéger quatre roitelets au lieu du *Négus négusti* (Roi des rois) qui est parvenu jusqu'ici à en imposer au monde civilisé tout entier?

Il est clair que lorsque, par l'effet de ses dissensions intérieures, non seulement l'Ethiopie, mais même l'Abyssinie amharique, aura cessé d'exister, la tâche pacificatrice de la Société des Nations dans le conflit avec l'Italie en sera singulièrement simplifiée.

Vicomte CH. TERLINDEN,
Professeur à l'Université de Louvain.

La politique de guerre du gouvernement anglais

Plus d'une fois, au cours de ces derniers mois, nos politiciens anglais nous ont dit que toute tentative d'appliquer à l'Italie des sanctions quelque peu sérieuses provoquerait la guerre. Il ne nous fallait d'ailleurs pas l'avis des politiciens pour en être convaincus. Tout homme ayant la moindre notion de ce qu'est l'Europe moderne eût pu le leur dire avant qu'eux-mêmes prissent la peine de l'annoncer. La déclaration la plus solennelle en l'espèce fut faite, je crois, par le Premier ministre lui-même. Il n'importe guère d'ailleurs de savoir qui le proclama, ni combien de fois on le répéta. L'essentiel est qu'il s'agit d'une vérité obvie et que nos politiciens savaient que c'était une vérité. En conséquence, maintenant qu'ils insistent pour les sanctions les plus énergiques et les plus immédiates, ils envisagent donc la guerre.

La première portée de l'effort fut du bluff; on nous conta, et la presse officielle répéta, que les Italiens abandonneraient leur politique en face de la grande concentration navale anglaise faite contre eux en Méditerranée. Imperturbablement, le gouvernement italien continua son chemin.

Les choses entrèrent alors dans leur seconde phase qu'est l'effort actuel d'étrangler l'Italie en empêchant que les matières de première nécessité soient encore fournies aux Italiens et en détruisant l'exportation italienne. Toute réussite importante d'une pareille politique constituerait manifestement un défi au peuple italien de lutter pour son existence même. Il est hors de doute que l'Italie se défendrait jusqu'au bout.

Si donc c'est une politique de guerre que celle que poursuivent ceux qui contrôlent à l'heure actuelle les destinées de l'Angleterre (c'est-à-dire le monopole bancaire, les principaux conseillers de l'Amirauté et les politiciens qui, sont techniquement responsables et qui ont à prendre les décisions publiques poussant les choses jusqu'à la guerre), considérons quels sont les atouts de l'Angleterre à la veille du conflit.

Contre le gouvernement italien elle a, comme allié moral, dans toute l'Europe, le mouvement communiste et sa frange socialiste. Voilà notre principal allié, et il est puissant. Dans tous les pays, la gauche, les « Rouges », comme on les appelle, soutiendront l'effort britannique visant à détruire l'Italie fasciste. Ils sont très organisés partout. Ils sont actifs et les plus extrémistes d'entre eux, notamment l'aile communiste, sont sincères. Ils considèrent le gouvernement italien comme l'ennemi du mouvement révolutionnaire qu'ils tiennent, eux, pour le salut de l'humanité.

Après cela, l'Angleterre a comme alliée la franc-maçonnerie. Grande puissance, elle aussi, et très organisée. L'Angleterre lui fait un appel spécial. La principale valeur de cette alliance réside dans le lien existant entre les loges maçonniques et les politiciens professionnels français.

En France, l'organisation maçonnique est la charpente du parti radical qui, non seulement décide de la majorité au Parlement, mais est la force motrice de toute la machine politique française. Le gouvernement italien s'est posé en ennemi de la franc-maçonnerie et il l'a supprimée sans pitié. Voilà pourquoi, partout, les organisations maçonniques veulent détruire le gouvernement italien. En France, ce sont les loges qui, côte à côte avec les communistes et les socialistes, ont travaillé pour former une majorité parlementaire décidée à pousser les Italiens à la guerre.

Mais cet important atout a néanmoins un point très faible qui est que les forces maçonniques françaises ne peuvent plus agir secrètement. Partout, ailleurs qu'en Angleterre, la franc-maçonnerie est actuellement connue, et bien que les politiciens professionnels du Parlement français dépendent des loges pour leur carrière, — c'est-à-dire pour leurs revenus et pour leur « publicité » — tout le monde connaît cette dépendance. Toutefois, s'ils obéissent à certains ordres des loges maçonniques, tout le régime parlementaire français, devenu très impopulaire, risque de crouler. La masse du peuple français n'acceptera certainement pas une politique de guerre dictée par les Loges.

Le troisième avantage dont disposera l'Angleterre, si le conflit éclate, sera le soutien de la Haute Finance, internationale et nationale. Et pour plus d'une raison. La plus vague et la moins importante est peut-être le conflit inévitable entre la ploutocratie et le gouvernement d'un seul homme. Mais une raison bien plus définie et plus « concrète » — comme on dit — est qu'un effondrement de l'Italie laisserait le champ libre aux principaux centres de la finance internationale, notamment Londres, pour s'imposer sur les ruines. Cette attaque contre l'économie italienne correspond aux attaques antérieures contre les monnaies française et hollandaise.

A tous ces avantages il est à peine besoin d'ajouter l'unité complète de l'Angleterre. C'est là, peut-être, le principal atout anglais dans le futur conflit. Chez nous, en Angleterre, il n'y a ni discussion, ni opposition sérieuse une fois la politique étrangère de la Grande-Bretagne fixée et décidée.

Malgré tous ces avantages, il est une question qui restera ouverte jusqu'à ce que les hostilités aient commencé : à savoir si le navire de guerre moderne est ou n'est pas vulnérable aux

attaques des trois armes offensives : l'avion, le bateau et le sous-marin. S'il est des navires de guerre invulnérables à ces attaques, ce sont les Anglais, car aucune autre flotte n'est comparable à la flotte britannique, comme équipages et comme moral. Inutile de récapituler les arguments qui montrent pourquoi les experts étaient en faveur de la thèse qui déclare les bâtiments modernes à l'abri de toute attaque sérieuse. Mais cette opinion n'est qu'une opinion. Seule l'expérience tranchera.

Que si une offensive moderne par les trois armes offensives dont dispose la puissance navale la plus faible devait s'avérer formidable — dans les conditions prévalant en Méditerranée — alors la base de la toute-puissance anglaise serait mise en danger par la politique de guerre du gouvernement anglais et le conflit actuellement envisagé pourrait être fatal. Mais si, comme tous les marins le croient, la flotte anglaise — en Méditerranée et contre une Italie isolée — est à l'abri de toute attaque, alors l'Angleterre n'a rien à craindre, si ce n'est une coalition qui ne serait pas immédiate.

HILAIRE BELLOC.

En quelques lignes...

Henri Pirenne

Il n'est pas trop tard pour apporter, sur la tombe du grand citoyen et de l'illustre savant qui vient de disparaître, un hommage ému.

Henri Pirenne, à qui le gouvernement n'a pas réservé des funérailles nationales, garde ce mérite d'avoir créé, à force de patience et de probité scientifique, la notion historique de patrie belge. Cet infatigable travailleur, qui entassa monographies sur monographies, est ainsi l'homme d'un livre. Mais de quel livre ! On a rappelé que ce fut à l'instigation d'une maison d'édition allemande que Pirenne mit la main à la pâte. Le trait n'a guère qu'une valeur anecdotique. Il paraît plus intéressant de noter l'influence, sur l'historien, du milieu familial et du milieu social.

Pirenne naquit à Verviers. Son père était drapier. L'enfant fut élevé à la chanson des métiers, dans l'atmosphère — empuantie par le suint des laines et l'odeur des « ploquettes » — d'une ville où le comptable est roi. Or la principale innovation de Pirenne historien fut de marquer le rôle de l'économie dans l'histoire de notre pays. Sa théorie sur l'origine des villes au moyen âge et l'intérêt qu'il porta au développement des communes suffiraient à déceler, chez le fils du drapier verviétois, le sens des affaires.

C'est là, en vérité, un des aspects les plus curieux d'une physiologie d'ailleurs aussi mouvante que sympathique. Renonçant à ce romantisme de l'histoire, qui bâtit sur le sable des belles illusions et des formules creuses, Henri Pirenne apporta, dans l'étude du fait Belgique, un réalisme du meilleur aloi. A ce titre, son œuvre est deux fois belge. Car nous avons, tant que nous sommes, une horreur instinctive des idéologues et des bavards. Ce réalisme, Pirenne l'appliquait à sa manière d'écrire l'histoire. On chercherait en vain, chez lui, une page de bravoure. Mais tout est net, précis, sans bavures, comme un rapport de comptable au pays de Verviers.

Le professeur

Il y a deux espèces de professeurs. Les malicieux diraient : ceux qui sont ennuyeux, et ceux qui le sont davantage. Laissons toute charge de côté. On peut distinguer : le professeur dont c'est la vocation de faire des élèves, et celui dont c'est le goût de poursuivre, pour lui seul, le travail de recherche.

La distinction est, le plus souvent, nettement marquée. A telles enseignes que certains magisters, véritables entraîneurs d'hommes, chefs de travaux dans les laboratoires et dans les séminaires, directeurs de thèses aux incomparables conseils, ne trouvent plus le temps nécessaire pour se consacrer personnellement, dans le silence du cabinet, à la méditation scientifique. C'est de ceux-là qu'on peut dire que leur abnégation les aura éteints. Et certes, pratiquée sur cette échelle, l'abnégation scientifique est une belle vertu. On connaît des maîtres qui se sont sacrifiés à leurs élèves, qui, dédaigneux de toute gloire, ont remis à des jeunes gens, pour qu'ils en fissent leur profit, des fiches par monceaux, des calculs par fardes entières. Trop heureux si le disciple tire, de l'initiative du maître, un beau sujet de thèse, un mémoire sensationnel!

Pirenne, par un privilège précieux, avait, à la fois, les dons du professeur qui enseigne et les aptitudes du savant qui produit. Ses élèves et ses livres sont inséparables les uns des autres. Et telle était la vertu rayonnante du plus vivant des animateurs que, dans ses livres d'ailleurs assez secs, ceux qui ont eu la bonne fortune de se grouper au pied de sa chaire ont l'illusion de le retrouver tout entier, avec ses boutades à l'emporte-pièce et les formules géniales où il faisait tenir la substance de toute une leçon.

Avant lui, Godefroid Kurth avait détenu, chez les historiens, ce sceptre — ce double sceptre — du bien-dire et de la production scientifique. L'exemple de ces deux maîtres ne doit pas être perdu. Dans les nominations universitaires on se soucie trop peu, le plus souvent, du point de vue pédagogique. Il est bon qu'un pays ait des chercheurs. Il est tout aussi utile que les chaires du haut enseignement soient occupées — certaines d'entre elles, du moins — par des personnalités capables d'entraîner sur la route de la science les jeunes gens subjugués par la vie du verbe et par la sympathie que dégage un enseignement chaleureux.

Pirenne professeur fut l'égal de Pirenne savant. C'est peut-être son plus beau titre de gloire.

L'homme

Comment naissent les mots historiques? C'est une question que les historiens se sont posée plus d'une fois. Mais il y a aussi les légendes historiques (s'il est permis d'accoupler ces deux mots) et dont la naissance et la propagation sont tout aussi curieuses.

Henri Pirenne laisse, de l'un et l'autre côté du « Channel », la réputation, désormais consacrée, de l'intrépide buveur qui avala sans sourciller deux pleins pots de cette bière fameuse — poison plutôt que breuvage — que l'on offre, à l'Université de Cambridge, aux nouveaux docteurs *honoris causa*. L'usage est immémorial. A la fin du repas solennel, l'échanson s'en va chercher derrière les fagots une sorte de tord-boyaux que les Anglais baptisent « super-ale » ou « super-scotch ». Il s'agit, pour le noble étranger, d'y tremper poliment ses lèvres. Jamais il n'est venu à l'idée de personne de boire jusqu'au fond le périlleux hanap. Prudemment et de peur de rouler sous la table, le docteur *honoris causa* se défie.

Enfin, Pirenne vint.

Il avait, à son ordinaire, fait honneur, tout le long du repas, aux viandes et aux vins. Il devait, dans quelques instants, prononcer, à la salle académique, une harangue. On lui présente la bière de Cambridgé. Il lève le coude, un coude rompu à cet exercice bachique, hume le piot sans y laisser une goutte, et, la moustache encore mousseuse, à la stupéfaction des convives, en redemande...

La légende veut que Pirenne ait bu, au nez des Anglais déconfits, deux pleins pots de ce philtre qui n'avait rien du « breuvage herbé » que Tristan et Iseult burent sur la nef. Et l'histoire ajoute que jamais conférencier ne fit preuve de plus de verve, de plus d'esprit.

Tel était ce grand savant : le plus humain des hommes. Dans l'arrière-brasserie de *l'Old Tom*, ce café de la Porte de Namur dont il avait fait son quartier général, au sortir d'une réunion académique, que d'hypothèses ingénieuses, que d'idées fécondes Henri Pirenne n'aura-t-il pas lancées dans le cercle des bons amis qui s'échauffaient à ses propos!

D'ailleurs, ce travailleur d'élite avait une discipline de travail. Ennemi des veilles qui font le teint blême, des « coups de chien », des improvisations fébriles, notre historien national a tracé, dans le calme et la sérénité, son sillon droit au plus profond du tuf patrial. Et cela aussi est un exemple.

Sur la folie de Buster Keaton

« Le rire est le propre de l'homme », a dit Rabelais. Et il reprenait cet aphorisme aux Grecs, nos maîtres à tous.

Faut-il croire que le sérieux finit par tourner au tragique? Telle semble, en tout cas, la leçon de la pitoyable aventure que nous content les journaux au sujet de Buster Keaton. Les Américains, qui ont tout inventé, même les crises, avaient aussi lancé de par le monde, sur tous les écrans de toutes les salles obscures, l'homme-qui-ne-rit-jamais. A faire se retourner dans sa tombe le Victor Hugo de *l'Homme qui rit!*

Buster Keaton était long comme un jour sans pain et ennuyeux comme la pluie. Son nez sentait la déconfiture. Tiré par un sempiternel rictus, le pli de ses lèvres faisait penser au bâillement d'un porte-monnaie vide. On racontait sur lui des choses étonnantes et lugubres. Il n'avait pas ri devant les pitreries de Charlot dans *Une vie de chien*. Il n'avait pas ri le jour où, par trahison, on lui avait lu les plus folles histoires de Mark Twain. Il n'avait pas ri quand le Président Roosevelt avait annoncé qu'il suffisait de quelques décrets-lois et d'un coup d'ailes de l'Aigle Bleu pour que la prospérité revînt hanter les gratte-ciel de Manhattan. Il ne riait pas quand les prédicants affirmaient que la prohibition était une croisade au nom de la moralité publique. Et ses plus chauds admirateurs allaient jusqu'à prétendre que, admis aux réunions de Genève, Buster Keaton ne rirait pas quand Sir Samuel Hoare déclarerait à la tribune que l'Angleterre est, par le monde, le soldat de l'Idéal et le rempart du Droit.

Mais Buster Keaton aurait dû rire. Sa rate, négligée, lui a joué un mauvais tour. Des infirmiers ont passé la camisole de force à ce croque-mort par persuasion et qui ne réussit plus à nous inspirer qu'une pitié amère.

A moins que... à moins que la publicité de Hollywood n'ait choisi ce moyen inédit de piquer la curiosité des foules?... On commence à murmurer que le prestige de Buster Keaton l'homme-qui-ne-rit-jamais menaçait de décliner. Il s'agissait de redorer l'idole. Et nous apprendrons peut-être, un jour prochain, que Buster Keaton n'a pas ri le jour où les experts aliénistes, commis à son examen mental, sont venus déposer — Hippocrate dit oui, mais Galien dit non — devant le tribunal.

Le livre et le mousquet

C'est la devise de la jeunesse studieuse au pays de Mussolini. Et de cette devise, nous connaissons, depuis quelques jours, une illustration nouvelle et magnifique. Pendant que l'Italie est engagée, en Erythrée, en Somalie et à Genève, dans la plus cruciale des aventures, pendant qu'une coalition déclenchée par les quakers du lac Léman et de la City menace de stranguler le jeune Etat fasciste, le Duce, fidèle à sa politique de grands travaux, vient d'inaugurer, le 28 octobre, jour anniversaire de la Marche sur Rome, ce que l'on appelle, de l'autre côté des Alpes, les œuvres d'édilité publique.

Cette année, l'inauguration de la nouvelle Université de Rome a pris, par la vertu de l'heure, une solennelle grandeur, une austérité qui commande le respect. L'antique *Sapientia* n'est plus désormais qu'un souvenir. Ironie se promener sous les arceaux de son cloître ceux-là, les romantiques impénitents, qui s'obstinent à n'aimer que la Rome du passé, la Rome des verrues et des pouilleries. Les nouveaux bâtiments sont construits dans le style du Novecento. Simples de lignes, raides d'allure, ils font penser à un vaste laboratoire. Et c'est toute une cité neuve qui érige ses pavillons sévères. Le Duce avait dit : « On sera prêt pour 1935. » Au jour fixé, les ouvriers abandonnaient le chantier. Viennent à présent les travailleurs de la recherche scientifique, galvanisés par un même idéal de hardiesse dans l'action, de sage audace dans le rêve !

On a vivement commenté le discours que Mussolini a adressé, le jour de l'inauguration, à la jeunesse des grandes écoles. Parce qu'il a fait allusion à la guerre d'Afrique, les pacifistes lui reprocheraient d'avoir mis le livre au service du mousquet. C'est trahir la pensée du chef de la jeunesse italienne. *Libro e moschetto* : les deux ! Mussolini entend que les universitaires ne se désintéressent pas de la menace extérieure. Il n'y a pas place, dans le régime fasciste, pour ces intellectuels libéraux qui demeurent dans leur tour d'ivoire tandis que les fils de paysans se font tuer sur les champs de bataille. Et c'est pourquoi l'inauguration de l'Université romaine, au son des cloches qui fêtent la reconquête d'Adoua, a la valeur d'un symbole.

La prière de Lyautey

28 juillet 1935. — Il y a un an que le maréchal Lyautey est mort. Qu'on me permette, à l'occasion, de cet anniversaire, de transcrire quelques pages de mon « journal », relatives à certains entretiens que j'eus, vers le soir de sa vie, avec le Maréchal. Ces pages intimes n'étaient pas destinées à paraître, mais il me semble que je ne puis désormais les garder pour moi seul. Les paroles d'action que Lyautey nous avait livrées ne découvrent tout leur sens que si l'on sait à quelles sources de vie profonde elles s'alimentaient. Et les dernières confidences du grand vieillard rejoignent les « notes quotidiennes (1) » de l'élève de Saint-Cyr qui, un demi-siècle plus tôt, écrivait : « Un peu de calme, un peu de nuit, de repos, d'heures à moi, de retour en moi-même, de pensée pacifique ! Seigneur, Seigneur, un peu de conversation reposée, sérieuse, longue, calme... un peu de prière à genoux, la tête dans les mains..., un peu de quelque chose de long et de sérieux,

(1) Publiées par Patrick Heidsieck, dans la *Revue des Jeunes*, de juillet 1935.

Seigneur, et que je pense à vous, à qui je ne pense jamais ! O vie de fièvre ! » Et ceci, le 14 juillet 1876, au retour de la Grande-Chartrreuse, où le jeune officier avait fait retraite : « Il te faut Dieu et il te faut l'aller chercher ; c'est chaque jour que, fuyant le monde et les occupations quelles qu'elles soient, il faut donner à cette amitié cette demi-heure que tu ne refuserais pas au meilleur ami de ton âme parmi les hommes... » « Contemplation, méditation, vie intérieure, voilà le secret de ceux dont l'ennui... n'assombrit jamais le front. » Sur le point d'achever le cycle de sa vie, le maréchal Lyautey était resté fidèle à toutes ces aspirations de sa jeunesse, et on le retrouvera ici avec « les mêmes préoccupations, les mêmes découragements, les mêmes élans, les mêmes flammes », la même soif de Dieu.

* * *

Janvier 1930. — Le Maréchal ayant appris par D... que j'allais faire une retraite chez les Bénédictins de Maredsous, en Belgique, m'avait demandé d'aller le voir avant mon départ. Le soir où il m'avait fixé rendez-vous, il semblait fort affairé et dès que j'entraï dans son cabinet, il me dit :

— Mon pauvre Massis, je n'aurai pas le temps de causer avec vous. Je suis malade... Paris me dégoûte, l'Exposition coloniale aussi... J'ai envie de tout plaquer. M. de F... me soigne depuis trois mois ; ça ne va pas mieux... Il n'y a qu'à Thorey que je vais bien, près de mon curé, qui est un homme admirable, et de mes chers Oblats de Sion... Car je tiens à vous le dire, mon petit Massis, je suis de plus en plus près de vous... Vous me comprenez, n'est-ce pas?... Si je n'étais pas marié, je vous accompagnerais chez vos Bénédictins ; je partirais avec vous, et avec quelle joie ! D'ailleurs, j'ai une cellule à Sion : j'irai cet été...

Puis après un arrêt, il reprit :

— Il faut que nous causions de tout cela... Impossible ce soir ni demain... J'en aurais pour deux heures, et vous aussi ! Alors, à votre retour, faites-moi signe. J'irai pour Pâques à Nancy présider le Congrès de la Jeunesse catholique, et je resterai avec ces jeunes gens le vendredi saint, le samedi saint et le dimanche... Je serai, Massis, entièrement, complètement avec eux. Alors, vous comprenez pourquoi il faut que nous ayons ensemble un long entretien.

Février 1930. — Dès mon arrivée à l'abbaye de Maredsous, j'envoyai au Maréchal une carte où j'évoquai notre dernière soirée de Paris et lui dis combien je pensais à lui au cours de cette retraite. Il me répondit, le 23, par la lettre suivante :

Mon cher ami, quelle bienfaisante émotion m'apporte votre souvenir. Il n'y a pas un mot de votre carte qui ne m'ait été au cœur. Je sens tout ce qu'il y a dans cette union de pensées et de prières... Il n'est pas impossible que cette année m'apporte les loisirs me permettant d'aller faire un de ces séjours de recueillement dont j'éprouve un tel besoin. Sera-ce à Maredsous ? Sera-ce, pour commencer, tout simplement chez mes voisins les Oblats de Sion qui m'ont déjà réservé une chambre et m'y attendent ?

Les horribles journées politiques que nous vivons, si meurtrières pour notre pays, nous orientent davantage encore vers Ce qui seul ne trompe pas.

Merci d'avoir compris tout ce qu'il y avait de sérieux et de grave dans notre dernier entretien. Faites-moi signe, je vous en prie, sitôt votre retour à Paris, et sachez-moi, n'est-ce pas, mon cher ami, en fidèle et affectueuse union de cœur avec vous — en attendant mieux encore.

Votre : LYAUTEY.

Mars 1930. — Dès mon retour à Paris, je fis donc savoir au Maréchal combien je serais heureux de reprendre avec lui l'entretien qu'il avait souhaité que nous eussions ensemble. Il me

répondit en m'invitant à dîner. Je trouvai rue Bonaparte M. P. de L....; mais celui-ci devait prendre congé vers dix heures, et dès que nous fûmes seuls le Maréchal me conduisit dans son bureau. Il me fit asseoir près de lui, et, les yeux dans les yeux, il commença d'une voix sourde :

— Je vous ai dit, n'est-ce pas, et vous savez que je suis d'Eglise. Vous avez prié pour moi et je vous en remercie de tout mon cœur, mon petit Massis. Mais voilà... moi, je ne puis plus prier... Ah! il y a tant de difficultés que je ne saurais vous les expliquer toutes... Il faudrait que je me confesse... Voilà plusieurs mois pourtant que tout m'appelle, que tout semble concourir à me rapprocher de Dieu. J'ai rencontré un être délicieux que j'ai vu pour la première fois à Thorey, où il était venu camper avec ses scouts; c'est le jeune X..., de Reims. Quelques mois plus tard, il partait dans le Sud Oranais comme sous-lieutenant... Charmant, séduisant, comme il était, je pensais que toutes les tentations allaient se saisir de ce jeune homme... A son retour du Maroc, il entra au séminaire; il est à Issy, où il a pris, il y a six mois, la soutane. Les lettres qu'il m'écrit vous révéleraient la qualité de cette âme. Mais ce serait trop long, ce soir, car il est tard...

Néanmoins, le Maréchal prend sur sa table un dossier, en tire quelques feuillets, et me lit certains passages de cette correspondance où une âme ardente, complexe, mais pleine de foi surnaturelle, essaie de répondre aux difficultés que le Maréchal lui a confiées sur des matières d'exégèse, par des arguments tirés de Pascal, de Hello...

— Quelle âme admirable! fait-il en reclassant ces lettres. Vingt-trois ans!... C'est une vraie grâce pour moi que d'avoir rencontré un tel garçon sur ma route.

Puis, avec tristesse, le Maréchal reprend :

— Que de difficultés encore... Je vais vous dire... J'ai reçu, il y a huit jours, l'absolution... J'avais beaucoup causé avec le Père L.... de Nancy; il sait tout de moi, il ne m'a pas bousculé et, après trente-six heures de réflexion, j'allai le retrouver, lui confier mon désir et mes difficultés. « Mais votre confession, dit-il, vous me l'avez faite, monsieur le Maréchal. — Alors, lui répondis-je, donnez-moi l'absolution. » Et je l'ai reçue. A Thorey, le soir même, je racontai la chose à S... Il en éprouva une grande joie et, avant de nous quitter, je lui dis : « Demande-moi quelque chose... — Que pourrais-je vous demander, monsieur le Maréchal? — Cherche, demande toi-même. — Que nous récitions ensemble notre prière, » me répondit-il. Et ce soir-là, je priai avec lui.

« Il eût fallu que je communie le lendemain, car je veux faire mes Pâques, cette année. Et voilà déjà que ce n'est plus possible... J'ai reçu l'absolution, il y a huit jours et, aujourd'hui, je ne pourrais plus communier sans la recevoir à nouveau. Ah! mon cher Massis, que de difficultés et non pas seulement d'exégèse... Lorsque je me retrouve à Paris, dans le monde, ce n'est plus comme à Thorey : je me sens repris par toutes sortes de choses et je ne sais plus... je ne sais plus prier... »

Son regard se voila de tristesse; il s'arrêta, comme empêché soudain de s'exprimer; et c'est alors que je lui dis :

— Monsieur le Maréchal, si, ce soir, comme l'autre soir à Thorey, nous faisons notre prière ensemble...

— Non, pas ce soir, je ne pourrais plus aujourd'hui... Je viens d'ailleurs d'écrire au Père L... pour savoir s'il ne connaîtrait pas à Paris un prêtre dans son genre à qui je pourrais dire : « J'ai reçu l'absolution il y a huit jours... Il me faut vous la demander à nouveau », et qui n'en exige pas davantage. J'attends sa réponse... Ma lettre — il est onze heures — il doit l'avoir maintenant (celui qui la lui portait arrivait vers dix heures à Nancy). Le Père L... me répondra demain... Sinon, je vous demanderai de m'indiquer quelqu'un... Il ne faut pas que je reste seul ainsi.

Puis se levant brusquement :

— Ah! mon petit Massis, vous êtes trop gentil... Je ne puis que me rendre... Faisons ensemble notre prière...

Et le Maréchal se jette à genoux, la tête dans les mains, me fait agenouiller à côté de lui et me demande de dire à haute voix le *Pater*, puis l'*Ave*, qu'il répète plus bas au fur et à mesure... Nous nous relevons; il m'embrasse et reprend :

— Quand on est resté quarante-six ans sans prier, sans s'approcher de Dieu (j'ai cessé de pratiquer à vingt-neuf ans) et quand on a mené la vie que fut la mienne, vous ne pouvez pas savoir, vous ne pouvez pas comprendre combien c'est dur de se vaincre soi-même, d'abolir ses habitudes... Car (c'est là pour moi la grosse difficulté) je n'ai pas d'orgueil... Je n'en ai peut-être même pas eu assez... Si j'en avais eu davantage, si j'avais eu plus de confiance en moi, peut-être eussé-je alors pu sauver mon pays...

Et comme après ces propos inoubliables le Maréchal me reconduisait, il ajouta devant le seuil de la porte :

— Aujourd'hui, on ne me demande même pas un conseil... J'ai tenu dans ma main un empire, et si je retournais au Maroc, on verrait quel élan de tout un peuple... Non, tout est fini... L'intelligence est lucide, mais je suis hors de tout. Mieux eût valu mourir, quand on m'opéra, il y a cinq ans...

Avril 1930. — Le jeudi saint suivant, le Maréchal m'écrivit :

Mon cher ami, j'ai reçu ce matin la communion pascale des mains de mon petit curé de Thorey.

Je vous dois de vous en aviser, vous premier avec ma sœur, Mgr R... et P. H. E. de S... était à côté de moi.

A vous en gratitude et en union de cœur et d'âme. — LYAUTEY.

HENRI MASSIS.

Flambée de Toussaint

Ce n'était vraiment pas un temps de Toussaint, mais le plus doux des étés de la Saint-Martin. Le vieux couple se rendait au cimetière, jouissant de l'air tiède comme d'un bienfait inattendu.

— L'an dernier, à pareille date, il pleuvait, remarqua-t-il seulement.

Elle comprit que cela signifiait : « L'an dernier, à pareille date, notre fils nous accompagnait. »

Mais, à présent, leur fils était mort.

Ils s'arrêtèrent devant un étal de fleurs.

— Je vais prendre des roses, dit-elle doucement.

Et il se souvint que Jacques, à la Toussaint dernière, avait déclaré que les chrysanthèmes étaient des fleurs conventionnelles et froides avec lesquelles il ne pouvait sympathiser.

Ils empruntèrent le chemin familial qui conduisait à la tombe. La mère commença par garnir l'urne avec les roses, enleva quelques mauvaises herbes qui avaient poussé autour de la pierre. Puis, elle fit un signe de croix et, s'agenouillant, récita tout bas de nombreux *Ave Maria* : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes et le fruit de vos entrailles est béni. »

Le fruit de vos entrailles est béni!... La douleur révoltée qui l'avait étranglée les premiers jours de son deuil lui reflua au cœur. Elle pensa que son fils était là, froid, sous la terre. Le fruit béni de vos entrailles! Comme si la séparation totale d'une mère d'avec son enfant pouvait être une bénédiction!

Pourtant, la prière berça peu à peu son amertume, la dilua

dans une sorte de présence très douce, de sentiment de continuité : la présence, la continuité de cette tendresse qu'elle avait donnée et qu'elle avait reçue et qui demeurait vivante. Elle n'eut bientôt plus devant les yeux la dalle et les deux ifs qui l'ombrageaient, mais la *Pieta*, sereine en sa mélancolie, devant laquelle elle priait chaque dimanche dans l'église de sa paroisse.

Son mari lui toucha l'épaule; et, comme ils allaient partir, un petit garçon, la vue gênée par la plante fleurie qu'il avait voulu porter à pleins bras, les bouscula. Il rappela ses parents qui marchaient en avant, et sa voix claire ne choqua pas plus le silence du cimetière que les trilles des oiseaux. La vieille eut le temps de remarquer qu'il était vêtu d'une veste en ratine bleu marine, à peu près pareille à celles qu'elle achetait à Jacques dans son enfance. Les siennes avaient en plus des boutons dorés, avec une ancre dont il était fier. Et ce détail ajouta une fleur au bouquet de ses souvenirs.

Le vieux couple regagna la maison sans hâte et sans détour, comme les gens forcés de s'en aller avec indifférence vers des lendemains, qu'ils savent par avance être semblables aux veilles. Chez eux, ils firent les gestes de tous les jours. La mère enleva sa belle robe et son manteau, et mit un tablier de satinette noire. Le père alluma sa pipe, rêva quelques minutes, puis, dans un besoin subit de secouer ses pensées, monta à l'étage. Il y venait faire un autre pèlerinage.

La chambre de son fils était restée telle qu'elle était de son vivant. Des papiers étaient encore épars sur le bureau. Dans un cendrier séchaient quelques bouts de cigarette. Toucher au charmant désordre qui conservait les derniers gestes de leur enfant eût semblé aux parents une profanation. Ils s'attachaient à prolonger sa présence sensible auprès d'eux par des riens. Jusqu'alors, et depuis des mois, le vieux n'avait même pas songé à lire ce qu'il y avait d'écrit sur les feuillets dispersés, à regarder le titre du livre qui traînait là sur le guéridon, avec un s'gnet entre les pages. Il n'était qu'un ouvrier sans beaucoup d'instruction et n'avait guère de curiosité à l'endroit des choses de l'esprit. Travaillant dur de ses mains calleuses, persévérant, rangé, — intelligent d'ailleurs, — il était parvenu à une aisance qui lui avait permis de faire étudier son fils. Celui-ci, héritier des qualités morales du père et, grâce à la sobriété paternelle, doué d'une splendide constitution physique, avait mis les unes et les autres au service de sa culture intellectuelle. Il avait brillamment réussi, décroché aux examens toutes les timbales, aux sports tous les championnats, et parmi les étudiantes et les sœurs de ses amis tous les cœurs. Studieux, il sortait assez peu, consentait avec un visage égal aux promenades et aux visites que lui imposaient ses parents en leur compagnie. Tous les espoirs, tous les succès, toutes les récompenses l'attendaient. L'accident brutal qui l'avait emporté était une affreuse injustice du sort.

Le père ouvrit machinalement un tiroir, le repoussa, puis l'ouvrit encore. Il sortit un cahier, y vit des formules, des tracés scientifiques, et perçut pour la première fois qu'il avait, grâce à son argent, ouvert à son fils un monde où lui et la mère n'avaient aucune place. Jusqu'à quel point ce monde avait-il pris les pensées et les sentiments de leur enfant? N'auraient-ils donc pas tout connu de lui? Inconsciemment, il chercha jusqu'où cette inquiétude subite pouvait lui faire mal. Il ouvrit d'autres tiroirs, trouva des lettres, un petit cahier gris. Les lettres étaient signées par des amis : jeunes femmes ou jeunes hommes dont Jacques avait d'ailleurs maintes fois jeté les noms dans la conversation. C'étaient des épîtres qui parlaient de la vie, de l'université, des camarades, des livres, en des termes trop choisis, trop compliqués pour que le père y pût saisir l'âme de son fils ou celle des êtres auxquels il avait donné une part de lui-même. La meilleure part?..

Le petit cahier gris glissa par terre, étala ses feuilles où les noms des jours servaient d'intervalles entre les masses d'écriture. Le vieux y découvrit quelques phrases d'un langage plus familier et se mit à lire plus avant. C'était le journal de l'enfant disparu. Il ne transpirait pas le bonheur, ce journal! Des enthousiasmes à propos d'une idée, des élans d'ambition intellectuelle ou de reconnaissance pour les bienfaits d'un Dieu qui a fait la grâce et le charme pour des jeunes filles éclairaient de loin en loin les pages. Mais la plupart étaient assombries par des méditations sur la vanité des choses, par des réflexions désabusées, par la chute d'un credo, par une déception sentimentale. Et, pire que tout, cette grisaille d'une vie monotone, sans imprévus, sans horizons aussi grands que les soifs. Et les désirs semblaient avoir accablé le jeune homme plus que les peines de la jeunesse. Il relatait les occupations qui composaient son horaire quotidien.

Le père lut, sous le mot « Toussaint » : « *Il m'a fallu, comme chaque jour de fête, sortir avec mes parents. Aujourd'hui, nous avons été au cimetière. J'eusse préféré m'y rendre seul, pour que ne fût pas troublé par des gestes qui me paraissent conventionnels, des réflexions inopportunes, le colloque muet que j'ai volontiers avec ma grand'mère, ma grand'mère qui a eu la dévotion de mon jeune âge parce qu'elle a su en comprendre les besoins et les étrangetés. J'ai voulu lui porter des roses; car je me rappelle avec quel amour elle soignait celles de son jardin. Ma mère n'a rien pressenti de cette raison. Elle a remarqué qu'il eût été préférable de prendre des chrysanthèmes parce qu'ils étaient, en cette saison, moins coûteux que les roses. Si elle savait combien cela me froisse d'entendre sans cesse ramener les questions de sentiment à des questions d'argent! Pourtant mes parents ne sont pas avares. Ils voudraient que je leur demande plus d'argent, que j'aie plus de désirs. C'est l'emprise d'une petite vie, de petites préoccupations qui les porte à faire ces petites économies, ces petits gestes.* »

Le père lisait et il relisait, avec l'espoir de n'avoir pas bien compris ces trop beaux mots qui signifiaient de trop tristes choses. Il tourna quelques pages pour lutter, avec d'autres phrases, contre la sensation d'anéantissement qui l'envahissait. A la date d'un dimanche, il décrocha seulement ceci : « *Ah! la monotonie exaspérante des dimanches, les ironies et la tristesse de ce jour qui a la réputation d'être le jour de fête et de repos, après le labeur, les misères de la semaine! Je suis sorti comme tous les dimanches, entre mon père et ma mère, ainsi qu'un petit garçon bien sage. L'ennui, la corvée que représentent pour moi ces promenades dominicales est inimaginable.* »

Brusquement le père ferma le cahier. Afin de calmer le tumulte de son esprit, il alla appuyer son front contre la vitre. Au dehors c'était déjà le noir et le mystère de la nuit.

La vieille, d'en bas, cria : — Que fais-tu? Le café est prêt.

Le vieux descendit, s'approcha frileusement du feu, dans la chambre où sa femme dressait le couvert.

— Les pommes sont bien chères, cette année, fit-elle. Ferai-je de la gelée? Jacques en raffolait. C'est justement à la Toussaint qu'on a mangé, l'an dernier, le premier verre. Le soir — tu t'en souviens? — nos voisins sont venus jouer aux cartes. Nous avons voulu que Jacques descendit et se joignît à nous. Il était toujours dans ses livres. Il fallait le distraire malgré lui. Ah! l'on peut dire que nous l'avons choyé et rendu heureux, n'est-ce pas?

— Heureux? murmura le vieux, qui cherchait toujours où aboutiraient ses pensées. Heureux?..

— Il n'y a plus de lait, coupa-t-elle, revenant à ses préoccupations ménagères. Le temps d'aller jusqu'au bout de la rue, et je reviens. Elle prit la clef, mit son châle et s'en fut.

— Heureux? répéta le vieux, quand il fut seul, heureux?..

Il songea au journal qu'il avait laissé dans la chambre désolée. Il n'avait même pas refermé la porte. Et si elle allait...

Prenant une décision soudaine, il remonta là-haut, saisit à tâtons dans l'obscurité le petit cahier gris et redescendit en hâte.

La vieille rentra. Elle lui demanda s'il avait brûlé du papier. Il parut préoccupé de sa pipe qu'il venait de rallumer. A travers le mica du foyer on voyait la flamme s'élever, claire, réchauffante.

JEANNE CAPPE.

L'esprit du III^{me} Reich

L'intermède juif

D'après le *Manuel de la question juive*, de Théodor Fritsch (1), l'événement capital, caractéristique de l'histoire contemporaine, c'est l'essor prodigieux de la juiverie et du catholicisme qui s'érigent en puissances mondiales.

C'est aujourd'hui l'opinion courante de tous les nationaux-socialistes. La nation allemande, croient-ils, est menacée dans son existence même par ces deux formes d'internationalisme, l'une d'ordre spirituel, l'autre d'ordre matériel : l'esprit catholique et l'or juif.

Aux deux, l'Allemagne oppose le sang et l'honneur germaniques. *Sang contre esprit, sang contre sang*. Nous avons étudié l'attitude anticatholique, examinons maintenant l'attitude antisémite. Le danger juif n'est devenu vraiment menaçant que depuis le siècle dernier. Deux déclarations marquent l'avènement des juifs à la vie civique. La première se trouve dans les Proclamations américaines de 1776, affirmant que « nul ne peut être privé de la totalité ou d'une partie de ses droits civils de citoyen à cause de ses sentiments religieux ou de son mode particulier de pratiquer la religion ». Le second est la résolution votée par l'Assemblée nationale française, en 1791, accordant les droits civils à tous les juifs français. Cette résolution était la conséquence logique de la théorie d'après laquelle tous les hommes sont égaux devant la loi. Plus d'un demi-siècle s'écoule avant que l'égalité soit accordée aux juifs en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Suisse et en Italie.

En Allemagne, c'est la loi du 3 juillet 1869 qui déclare que dorénavant aucune confession religieuse ne saurait restreindre la pleine jouissance des droits civils.

Quels furent les effets de cette loi ? demande Fritsch. « L'émancipation a été — l'expérience l'a démontré — une faute funeste. Elle avait supposé une chose impossible : que le juif puisse devenir un citoyen des Etats allemands, français, anglais exactement de la même valeur que les Allemands, les Français, les Anglais de naissance. Que n'a-t-on pas dit et écrit à propos de cette assimilation ! Quelle ne fut pas l'illusion de tous ceux qui prétendaient que si les juifs présentaient certains défauts, c'était uniquement parce que pendant trop longtemps on les avait privés de leurs droits légitimes et qu'il suffisait de leur donner les mêmes droits pour en faire de bons citoyens. C'est le contraire

qui arriva ; l'abîme s'est élargi quand, tous les obstacles franchis, les juifs purent librement déployer leurs dispositions héréditaires ; leur caractère absolument étranger, différent apparut. Et l'assimilation qui se fit fut tout autre que celle qu'on avait escomptée. Les juifs ne devinrent pas Allemands, mais les Allemands furent enjuivés. Le juif Dr Tietz dit très justement : « Il y a une grande différence entre : s'assimiler à quelqu'un et s'assimiler quelqu'un. » Le caractère allemand fut faussé. Schickdanz appelle les juifs une contre-race. Je préfère l'expression anti-Etat. Dans tous les domaines, on pouvait les trouver dans l'opposition, luttant contre la religion de Jésus et contre notre race ; ils se développaient une anticulture, une antiéconomie, un antisocialisme et une antimorale.

Pendant tout le XIX^e siècle, déjà, il y a eu en Allemagne un mouvement latent d'antisémitisme. On peut le suivre à travers les écrits et les discours de Fichte, Ernst Moritz Arndt, Hoffmann, von Fallersleben, Ludwig Feuerbach, Grillparzer, Hebbel, Schopenhauer, Richard Wagner, Wilhelm Marr (c'est lui qui a employé le mot « antisémitisme » pour la première fois en 1879), Heinrich von Treitschke, Theodor Mommsen, Paul de Lagarde, Eduard von Hartmann, Chamberlain, Adolf Stoecker.

Mais c'est le réveil raciste qui, dès la grande guerre, a nationalisé pour ainsi dire ces aspirations jusqu'alors plutôt individuelles ; dès ses origines, le national-socialisme présente l'antisémitisme comme un des points essentiels de son programme. Et pourquoi cela ?

Né au milieu d'une détresse qui semble sans issue, le national-socialisme doit se poser et résoudre trois problèmes :

1^o Quels sont les responsables ?

2^o Quels sont les profiteurs ?

Ces deux problèmes semblent liés, car il est probable que celui qui profite d'une situation l'a créée.

3^o Comment sauver le pays ?

Puisqu'on s'adresse à des foules immenses, à la nation tout entière, il s'agit de parler un langage net et catégorique, il s'agit de trouver une solution simple et qui ne blesse aucun Allemand. La solution, la voici :

Le bouc émissaire, c'est le juif. C'est le capitaliste juif qui a préparé la guerre, c'est lui qui, à l'aide du marxisme, a déclenché la révolte de novembre 1918, c'est lui qui exploite la misère allemande, grâce à Versailles, Weimar et Genève.

I. — LES RESPONSABLES

Le juif est d'abord responsable de la guerre, ensuite de la révolution et du désastre.

« C'est un fait connu de tous aujourd'hui que la franc-maçonnerie du monde entier est une association politique secrète, qui depuis la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis (1775) et depuis la Révolution française (1789) a exercé une influence vraiment inquiétante au cours de l'histoire ; personne n'ignore plus que les révolutions sanglantes du XIX^e siècle ont été son œuvre, qu'elle est éminemment responsable de la grande guerre et de sa fin révolutionnaire. Or dans cette franc-maçonnerie, ce sont les juifs qui partout ont été les chefs. » (Th. Fritsch.)

Le peuple allemand n'est pas responsable de la guerre, voilà l'éternel refrain des orateurs nationaux-socialistes. C'est pour eux une idée vitale, qui leur permet de saper les fondements mêmes du traité de Versailles. En effet, si l'Allemagne n'est pas responsable de la guerre, de quel droit pourrait-on la forcer à payer les réparations ? Dans son discours du 17 avril 1923 Hitler dit ceci :

(1) Le 28 novembre 1930. Hitler écrit à Fritsch : « Le *Manuel de la question juive*, je l'ai étudié à fond dès ma jeunesse, à Vienne. Je suis convaincu que c'est justement cet ouvrage qui a contribué de manière toute particulière à déblayer le terrain au grand profit de l'antisémitisme national-socialiste. J'espère que la 3^e édition ne sera pas la dernière et que ce manuel se trouvera bientôt dans chaque famille allemande. »

« Le peuple allemand ne se relèvera pas aussi longtemps que ce traité de paix sera en vigueur, toute réforme sociale sera impossible. Ce traité est fait pour faire périr vingt millions d'Allemands et pour détruire la nation allemande. Ce traité ne pourra pas être aboli par ceux qui l'ont fait. Dès sa fondation, notre mouvement a revendiqué : 1° l'abolition du traité de paix; 2° l'union de tous les Allemands; 3° les terres nécessaires pour nourrir notre nation. Notre mouvement pouvait se permettre ces revendications, car il n'a pas provoqué la guerre, il n'a pas proclamé la République, il n'a pas signé la traité de paix. »

Quelques jours auparavant déjà, le 13 avril 1923, Hitler avait traité explicitement, à sa manière bien entendu, la question des responsabilités : « En hiver de l'année 1919-20 nous autres nationaux-socialistes nous avons soulevé ouvertement, pour la première fois, devant le peuple allemand la question suivante : Qui est responsable de la guerre? Ce fut une entreprise bien audacieuse, vu l'attitude des héros de novembre « qui au nom du peuple » formaient le gouvernement d'alors, vu aussi la confusion incroyable qui régnait dans les foules trompées par eux. Et promptement, de tous côtés, on nous donna la réponse stéréotype, expression de la plus misérable humiliation : « Nous le reconnaissons, les » responsables de la guerre, c'est nous », et le gouvernement « allemand » de Munich publia des « documents » qui devaient démontrer au monde entier notre responsabilité. »

Si dans ce même discours du 13 avril 1923, Hitler prétend lui-même que l'Allemagne a été responsable à la guerre, il l'entend en un tout autre sens :

« L'Allemagne a été responsable en ce sens qu'à une époque où l'encerclement était déjà chose accomplie, elle a négligé d'augmenter sa puissance militaire, ce qui aurait ou bien empêché les autres d'attaquer l'Allemagne ou bien assuré la victoire du Reich. Le peuple allemand a été coupable de ne pas passer par-dessus le Reichstag criminel, infiniment dépravé et stupide. Avec ces cent vingt mille hommes, la bataille de la Marne aurait fini, de façon décisive, la guerre. La vie de deux millions de héros allemands aurait été épargnée. Or, qui a arraché l'arme des mains du peuple allemand en 1912 et 1918? Qui a, en 1912, comme pendant la dernière année de guerre, aveuglé le peuple allemand en lui faisant croire que le monde entier déposerait les armes, une fois que l'Allemagne aurait commencé? Qui? Le juif démocratique et marxiste qui en même temps et encore aujourd'hui dans les autres pays défend la force armée et revendique l'assujettissement de l'Allemagne *barbare*. »

Par ailleurs, Hitler essaie de prouver d'abord que la guerre, en général, est une nécessité, du reste très saine pour la vie des peuples, ensuite que c'est le juif qui a réussi à déclencher la dernière guerre contre l'Allemagne et la Russie.

« Nous demandons : les guerres sont-elles nécessaires? Le pacifiste répond : non. Il déclare en particulier qu'il n'y a d'autres querelles dans la vie des peuples que celles qui proviennent de l'exploitation d'une classe par la bourgeoisie régnante. S'il naissait des différends entre les peuples, un « tribunal de la paix » devrait arbitrer. Mais il ne nous dit pas si les arbitres seraient à même de forcer les partis en litige à comparaître en justice. J'imagine que si, en règle générale, un accusé se présente devant le juge de bon gré, c'est uniquement parce qu'il sait que s'il ne venait pas, on viendrait le chercher. Je voudrais voir la nation qui, en cas de litige, viendrait se présenter à la Société des Nations sans y être forcée. Ce qui décide, en fin de compte, dans la vie des peuples, c'est une sorte de jugement de Dieu. Qui renonce jamais volontairement? Personne. Ce qui décide, c'est la force qui est propre à chaque peuple. Devant Dieu et le monde, le plus fort

a toujours le droit d'exécuter ses desseins. L'histoire le prouve. « Le droit absolu » est absolument inutile au faible. Un tribunal international sans police internationale ce sera une plaisanterie. Et cette police, parmi quelles nations faisant actuellement partie de la Société des Nations se recruterait-elle? Peut-être se recruterait-elle dans les rangs de l'ancienne armée allemande? La nature tout entière est une lutte formidable entre la force et la faiblesse, l'éternelle victoire remportée par le fort sur le faible. La nature ne serait que pourriture s'il en était autrement. Les Etats pourraient qui pécheraient contre cette loi élémentaire. Vous n'avez pas à chercher longtemps pour trouver un exemple d'une pareille pourriture mortelle. Regardez le Reich actuel. »

Les guerres sont donc nécessaires; étudions avec Hitler les origines de la dernière.

« La France, l'Angleterre et l'Italie rivalisaient entre elles. Qui les a alliées? Le juif. L'Allemagne et la Russie étaient faites pour se compléter, pour collaborer. Qui les a divisées? « C'était le juif. Il a suscité et entretenu la haine entre les deux pays jusqu'au jour où l'on a dérobé au Tsar l'ordre de mobilisation. Qu'était donc notre libéralisme, notre presse, notre bourse, notre franc-maçonnerie?... Des instruments dans la main des juifs. On avait décidé la chute du tsarisme pour que les juifs russes obtiennent, non des droits égaux, mais des privilèges, comme les juifs en possédaient déjà dans les autres pays « démocratiques ». Pour battre la Russie, à qui aurait-on recours, sinon à l'Allemagne? Plus tard on mettrait la main sur l'Allemagne, un jeu d'enfant... La presse démocratique, marxiste, juive a finalement obtenu que l'Allemagne fût la victime de sa politique d'alliance. Fidèle au but fixé, elle a exploité les oppositions Autriche-Russie et Autriche-Italie, pour amener les hostilités avec une certitude mathématique... »

La juiverie s'est servie de tous les antagonismes nationaux.

Entre la France et l'Allemagne l'opposition était « fondamentale ». Pour l'Allemagne, il est vrai, dit Hitler, la guerre de 1870 représentait la fin d'une hostilité vieille de nombreux siècles. Mais de même que Berlin excitait la Russie, Paris provoquait Berlin.

Entre l'Angleterre et l'Allemagne le conflit était d'ordre économique. La presse anglaise presque tout entière est déchaînée contre la puissance allemande grandissante. Et qui est le chef de cette presse : Northcliffe, un juif. Quatre-vingt dix-neuf pour cent de la presse anglaise sont entre ses mains. Tous ces journaux préparent les esprits à la guerre contre l'Allemagne. N'importe quel prétexte est bon pour attiser la haine. A la fin, en 1914, les voilà qui s'indignent : « Oh! la pauvre Belgique violée! Debout, pour sauver les petites nations pour l'amour de l'humanité! » La même hypocrisie se trouvait du reste dans la presse juive du monde entier.

Pourquoi l'Amérique est-elle finalement entrée en guerre? Eh bien, répond Hitler, la guerre mondiale si ardemment attendue par la juiverie ayant enfin éclaté, toutes les grandes firmes juives des Etats-Unis devinrent fournisseurs de guerre. Et c'est de nouveau un consortium juif (Hearst) qui dirige la campagne de haine et de calomnies contre l'Allemagne. Ce qu'on y craint le plus, ce n'est pas le commerce ni même le militarisme, mais les institutions sociales, qui étaient, en effet, florissantes. Le vieil empire s'interdisait de traiter ses sujets comme des numéros; c'est dans cette politique que la finance internationale aperçut le plus grand danger pour elle.

« Pour que l'Allemagne, ce dernier Etat social du monde, fût détruite, on a excité vingt-six peuples du monde entier, les uns contre les autres; ce fut l'œuvre d'une presse qui est la propriété

exclusive d'un seul et même peuple dispersé à travers le monde, d'une seule race qui au fond est l'ennemie mortelle de tous les Etats nationalistes.»

Qui aurait pu empêcher la guerre? demande Hitler ensuite. Les pacifistes? Mais le pacifisme est encore une invention juive. La solidarité du prolétariat? Mais ses chefs étaient presque exclusivement des juifs. Les francs-maçons, peut-être. Mais c'est encore une institution purement juive.

Quels sont les motifs qui ont poussé cette puissance à la fois invisible et internationale qu'est la juiverie à se servir de toutes les nations pour les lancer dans une guerre contre l'Allemagne?

D'innombrables faits sont là pour nous éclairer, dit Hitler. Grâce aux guerres et aux révolutions, les juifs ont gagné des positions qu'ils n'auraient jamais pu envisager autrement. Par centaines de mille, des juifs orientaux pouilleux se transformèrent en « Européens » modernes. Combien de chances y avait-il avant 1914, par exemple en Bavière, qu'un juif galicien devint président du Conseil, ou qu'un anarchiste du ghetto de New-York, Bronstein (Trotzki), devint dictateur en Russie? Quelques guerres et révolutions ont permis à la juiverie d'accaparer tout l'or du monde.

Ce peuple haïssait avant tout deux Etats qui jusqu'en 1914 s'opposaient à la réalisation de ses rêves : l'Allemagne et la Russie. Ici, il n'avait pas encore pu ramasser ce qu'il possédait déjà dans les démocraties de l'Ouest; ici, les juifs ne dirigeaient pas encore souverainement la vie intellectuelle et économique. Ici, les parlements n'étaient pas encore dans la main du capitalisme juif. L'homme allemand et le vrai Russe avaient encore gardé vis-à-vis du juif une certaine distance.

« Voilà pourquoi la Russie et l'Allemagne devaient être ruinées, pour que les vieilles prophéties s'accomplissent. Le monde entier fut bouleversé de fond en comble. Tous les moyens d'une propagande mensongère furent brutalement appliqués contre l'Etat des derniers idéalistes, les idéalistes allemands. Ainsi c'est donc Juda qui a gagné la Grande Guerre. Ou voulez-vous prétendre que ce soit le « peuple » français, anglais ou américain? Tous, les vainqueurs comme les vaincus, ont été battus. Ce qui se dresse au-dessus de tous, c'est la finance internationale qui détient la véritable souveraineté. »

Bref, selon Hitler, c'est la finance juive internationale qui a préparé et gagné la guerre contre l'Allemagne. Simultanément, elle a développé à l'intérieur de l'Allemagne le germe de la décomposition : le marxisme.

Oui, affirme Hitler, dans un discours du 28 juillet 1922, « les financiers juifs devinrent les chefs d'un mouvement ouvrier allemand. Une escroquerie colossale, comme l'histoire mondiale en a rarement vu de pareilles. » (*Applaudissements frénétiques.*)

Certes, quelle accusation plus terrible Hitler pourrait-il porter contre le marxisme qu'en proclamant que c'est l'instrument par excellence dont dispose le capitalisme juif pour mater la classe ouvrière. On comprend que l'ouvrier allemand, une fois qu'il est entré dans les vues de Hitler, se détourne, révolté, du faux socialisme pour adhérer au vrai, au national socialisme allemand.

« L'ennemi mortel de l'idée sociale véritable, c'est le juif international. »

De telles affirmations, mille fois répétées, expliquent pourquoi et comment le national-socialisme a progressé au détriment des partis marxistes.

* * *

Tous les orateurs et théoriciens nationaux-socialistes présenteront le marxisme de la même façon.

Goebbels, par exemple, dans un grand discours prononcé au Palais des Sports le 1^{er} octobre 1931, dira également : « L'histoire du socialisme allemand jusqu'à l'avènement du national-socialisme a été une longue tragédie. Qui a remporté la victoire en Allemagne le 9 novembre 1918? Ce ne fut pas, comme Scheidemann voulait bien le faire croire aux foules trompées, le peuple allemand; celui-ci a perdu la guerre par suite de la désertion marxiste et de la trahison social-démocrate. La victoire a été remportée le 9 novembre 1918 par la finance internationale. La social-démocratie, faisant par sa lâche révolte le jeu de la finance, s'abaissa à accepter le servage du capitalisme international qu'elle avait tant combattu. Voilà le sens profond du 9 novembre 1918... En Allemagne, on proclame, le 9 novembre 1918, « la République socialiste ». Le même jour, donc, où l'Europe capitaliste devient la puissance souveraine en Allemagne. Et cette Allemagne socialiste, tout entourée d'Etats capitalistes, dépose les armes, abandonnant ainsi la question du socialisme à l'arbitraire des pires ennemis de toute vie sociale; elle confie cette question au capitalisme international... Un vrai parti socialiste aurait dû déclarer, le 9 novembre 1918 : Nous sommes des socialistes et parce que nous sommes des socialistes nous voulons organiser au cœur de l'Europe un Etat socialiste. Camarades, nous savons que cet Etat est tout entouré d'Etats capitalistes. Donc, pour défendre le socialisme contre les Etats capitalistes environnants, nous ne déposerons pas les armes, nous nous armons à nouveau... Le monde veut détruire l'Allemagne, mais si on détruit l'Allemagne, la classe ouvrière souffrira le plus... Nous avons perdu la guerre, dit Goebbels un peu plus loin, mais nous aurions pu nous relever. Car les défaites ne peuvent jamais bouleverser profondément l'âme ni corrompre le caractère intime d'un peuple. Mais, chose bien plus grave, on nous a volé une révolution. Nous autres travailleurs, nous avons perdu le socialisme. » Et Goebbels de conclure : « Nous avons démasqué le marxisme hypocrite, nous avons montré aux ouvriers allemands que derrière cette façade socialiste il y avait le visage grimaçant du capitalisme... »

Cette collaboration voulue ou non voulue, consciente ou inconsciente du marxisme et du capitalisme, est également l'idée essentielle exposée par Rosenberg dans sa brochure : « La finance internationale maîtresse du mouvement ouvrier dans tous les pays ».

Rosenberg cite l'ouvrage de Werner Sombart : *Les Juifs et la vie économique*, où l'auteur prouve que le capitalisme international est aujourd'hui presque exclusivement juif. Il cite aussi l'ouvrage de Georg Fuchs : *Les Juifs dans la caricature*, où l'auteur conclut : « Sans juifs il n'y aurait pas de capitalisme. » Rosenberg cite enfin Théodor Herzl, le fondateur du sionisme, qui, dans son ouvrage célèbre *l'Etat juif*, s'est parfaitement rendu compte du double rôle de tous les juifs. Il écrit en effet : « D'une part, nous devenons des prolétaires révolutionnaires, nous formons alors les sous-officiers de tous les partis révolutionnaires; d'autre part, notre puissance financière devient de plus en plus terrible. »

Selon Rosenberg, deux dogmes sont communs au capitalisme et au marxisme : la conception matérialiste et internationaliste. Capitalisme et marxisme se proposent la destruction de la classe moyenne, gardienne de la culture. Pendant la première moitié du XIX^e siècle le socialisme ignorait encore la lutte des classes et la dictature du prolétariat. Mais peu à peu il fut faussé, accaparé par le marxisme juif, lui-même à la remorque de la finance juive.

Une brochure, éditée par Otto Jamrowski, Berlin, intitulée *La Lutte de l'Allemagne pour la culture occidentale*, se charge de nous exposer succinctement le rôle des juifs dans le marxisme et la révolution. Karl Marx déjà était d'origine juive. Etaient juifs

les meneurs bien connus : Lassalle, Moses Hess, Karl Kautsky, Haase, Rathenau, Karl Liebknecht, Rosa Luxembourg. Qui aurait gouverné l'Allemagne, si le communisme avait triomphé? Les événements révolutionnaires qui se sont déroulés à Munich en 1918 et 1919 nous l'apprennent.

« Le juif Karl Radek prit la direction de la propagande communiste en Allemagne et ses efforts finirent par porter leurs fruits à Munich, capitale de la Bavière. Là également un juif était à la tête du mouvement, l'écrivain Kurt Eisner. Un de ces défaitistes qui avait paralysé la défense de la patrie. Au cours de l'été et de l'automne, alors que la lutte battait encore son plein sur la frontière, il excitait à la grève les ouvriers des fabriques de munitions de Munich, il organisait la révolution. La vague du socialisme-radical le porta au pouvoir en novembre 1918. Il devint premier ministre de la Bavière où il organisa, suivant le modèle russe, un système de « Conseils d'ouvriers et de soldats »... La dictature d'Eisner à Munich conduisit à une véritable « république soviétique » communiste en avril 1919. A cette époque, il y eut une « armée rouge » et un « tribunal révolutionnaire » à Munich. A la tête de ce régime on ne trouvait presque que des littérateurs juifs. C'étaient les juifs Levien, Leviné-Nissen, Eric Mühsam, Ernst Toller, et Gustav Landauer, dont les premiers venaient d'arriver directement de Russie. »

Dès le 12 avril 1922, Hitler affirma la responsabilité des juifs en ces phrases capitales : « Si nous demandons : Le juif a-t-il pris une part active à l'effondrement, qui servait éminemment ses intérêts, nous sommes obligés de répondre : Oui... Personne ne peut nier aujourd'hui que la révolution a été faite, chez nous comme en Russie, par — disons une certaine « confession ». Le juif est coupable d'avoir poussé la masse du peuple à accepter cette folie qu'était la révolution de novembre... Les principes démocratiques n'ont rien d'allemand, ils sont d'inspiration juive. N'oublions pas que la démocratie juive, le principe majoritaire sont toujours et partout des moyens pour empêcher l'élite aryenne d'assumer la direction. On ne veut pas comprendre qu'à partir du moment où tout, jusqu'au plus petit détail, dépend de « l'opinion publique », la souveraineté dans l'Etat est détenue par celui qui sait mentir le plus astucieusement et le plus effrontément. Et ce n'est pas l'Allemand, mais c'est, comme dit Schopenhauer, « le grand maître dans l'art de mentir, le juif. »

Ce qui se cachait, d'après Hitler, sous les mensonges démocratiques et socialistes, ce fut la volonté inébranlable de briser la résistance allemande.

Voici ce que dit Hitler dans son discours du 12 septembre 1923 : « L'armée lutte toujours; c'est l'heure de la suprême décision. Le devoir du pays aurait été de concentrer les forces de l'arrière. Ne s'agissait-il pas de la victoire de l'Allemagne ou d'une infâme déchéance? Jadis, on fonda l'empire au beau milieu des batailles, pendant que les canons grondaient. On fonda la république pendant que crépitaient les fusillades des traîtres restés à la maison. La raison d'être, le but de la révolution de novembre, ce fut de briser la résistance nationale au front, ce fut de désarmer la nation allemande tout entière. »

En présence de pareilles affirmations, nous ne pouvons que répéter ce que dit Calvin B. Hoover dans son ouvrage *Germany enters the third Reich* : « Il est assez amusant d'entendre Hitler traiter ces timides et prudents socialistes de « criminels de novembre » et les accuser d'avoir poignardé dans le dos l'armée allemande vaincue. Certes, l'armée allemande avait accompli des miracles de bravoure et fait preuve d'une valeur militaire presque sans égale. Il n'y avait aucune honte pour elle à avoir été obligée de demander la paix à un adversaire incomparablement plus fort, après quatre années de lutte contre le monde

presque entier. Le moral de l'armée allemande a peut-être été affecté par la propagande bolchevique faite parmi les troupes transportées du front oriental au front occidental. Mais on ne saurait en rendre responsables les social-démocrates. D'ailleurs cette propagande n'a pas été le facteur déterminant de l'effondrement militaire de l'Allemagne, imminent à la veille de l'armistice. Quatre années d'une lutte presque surhumaine avaient ébranlé les forces de l'armée allemande. Toute résistance était devenue inutile. Hitler prétend que les social-démocrates après avoir pris le pouvoir auraient dû continuer la guerre comme Gambetta après la défaite des armées françaises en 1870. C'est une absurdité. »

En résumé, c'est une chose évidente aux yeux de tous les nationaux-socialistes que le capitalisme juif international et son satellite, le marxisme, sont responsables de la guerre et en particulier de la ruine allemande. Pour la finance mondiale, il s'agissait de réduire une partie des grandes puissances en Etats de second rang, obligés de faire appel aux crédits étrangers.

Il n'est que trop naturel que les responsables du cataclysme soient les mêmes que ceux qui en profitent aujourd'hui, dit Hitler, toujours les juifs.

II. — LES PROFITEURS

Le premier acte solennel de la jeune République, ce fut, dit Hitler, l'approbation du mensonge de la culpabilité de l'Allemagne. En signant le traité de Versailles, dit-il dans son discours du 28 juillet 1922, ils fournirent à l'étranger les armes dont celui-ci se sert depuis contre l'Allemagne.

En vertu de ce traité de Versailles, dit Hitler dans son discours du 12 avril 1922, l'Allemagne n'a pas seulement à payer ses propres dettes de guerre, mais celles du monde entier.

« Le peuple allemand ne pourra jamais travailler assez pour pouvoir verser la somme qu'on lui demande au titre des réparations. Immédiatement après la signature du traité de paix, les premières conséquences pratiques se sont fait sentir. Certes, des millions d'Allemands étaient apparemment revenus de la guerre à leur travail. Mais le produit de leur travail n'appartenait plus à la nation; sans interruption il fut emporté par-dessus les frontières par des trains interminables. Il va de soi que ces millions de personnes qui travaillent pour l'étranger doivent vivre, que d'autres par conséquent doivent subvenir à leurs besoins; il est encore évident que si chaque travailleur doit nourrir un chômeur, c'est-à-dire quelqu'un qui ne travaille pas pour notre peuple, la ration de chacun est d'autant diminuée.

» A cela s'ajoutent les pertes de territoires étendus, de grandes richesses du sol.

» Nous nous trouvons donc devant ce fait : on réclame du peuple allemand une somme d'argent qu'il lui est absolument impossible de payer. Même si le peuple tout entier s'acharnait au travail, à la sueur de son front, il ne pourra payer qu'une petite partie de cette somme; une partie restera toujours et lui sera « notée », c'est-à-dire il y aura éternellement une traite dont notre peuple n'arrivera jamais à se libérer.

« Nous verrons qu'après vingt-cinq ou trente ans, le peuple allemand ne pouvant jamais verser les sommes demandées, il restera une telle somme colossale à payer que pratiquement nos obligations nous pèseront encore plus durement qu'aujourd'hui. »

Et après avoir brossé avec complaisance le tableau de la misère allemande, Hitler ne manque pas de poser la question : Que fait la République? Voici comment il y répond dans un discours du 27 avril 1923 : « En vérité, la révolution a changé, en trois

Points essentiels, notre vie publique : elle a internationalisé l'Etat allemand, l'économie allemande et le peuple allemand lui-même. L'Allemagne est devenue une colonie de l'étranger. Ceux qu'on a gavés de l'idéal international ont été placés effectivement sous la dictature de l'Internationale. Ils ont leur Etat international : la finance internationale règne aujourd'hui.

» Quelques années ont suffi pour dilapider les économies de nos ancêtres. Des milliards ont été gaspillés, une grève suit l'autre. L'inflation s'est aggravée, des déficits incroyables ont surgi. Alors le capital international s'est glissé dans notre économie. De plus en plus notre économie nationale subit l'influence étrangère.

» Pendant qu'on leurrait encore la masse du peuple en lui faisant entrevoir la « socialisation », l'économie allemande fut réellement socialisée, non pas par le peuple allemand, mais par l'étranger.

» Cette internationalisation de l'économie allemande est un effroyable malheur pour l'ouvrier allemand. La décrépitude de l'économie allemande eut comme conséquence l'endettement, et l'endettement, la saisie. — A la fin, on saisira le travail allemand, le travail de soixante millions d'hommes. Ceux-ci travailleront alors surveillés, administrés par l'étranger.

» Internationalisé ainsi, le peuple cesse d'être maître de son propre destin. Il devient le jouet des puissances étrangères.

» C'est cela que vous appelez la révolution du peuple, la souveraineté du peuple?

» Non, c'est le paradis des juifs.»

Dans le discours du 12 avril 1922, Hitler apporte les précisions suivantes :

» Qui a vraiment profité de toute cette misère? La banque et la bourse prospèrent plus que jamais.

» En novembre, on a déclaré au peuple émerveillé : Maintenant on démolira le capitalisme, maintenant le capitalisme s'effondrera. Et si on avait eu le courage de tirer par la veste un de ces « hommes d'Etat célèbres » pour lui dire : Et surtout n'oubliez pas qu'il y a aussi des juifs qui ont un peu de capital, alors on vous aurait répliqué : « Qu'est-ce que vous voulez? »

» Le capitalisme tout entier sera aboli, le peuple tout entier sera libéré. Qu'est-ce que vous voulez, nous ne combattons pas le capitalisme juif ou chrétien, nous combattons le capitalisme tout court, nous rendrons le peuple entièrement libre.»

» En réalité, on ignorait comment ces messieurs se représentaient les choses, car ils ne répondaient pas aux questions. Mais ce qui est advenu, on le sait, on le voit quotidiennement.

» Le « capitalisme chrétien » est effectivement tout près de sa fin, il décline de façon inquiétante. On pourrait croire que le capital juif en fasse de même, car lui aussi, avait-on affirmé, disparaîtra. En réalité, il faut constater qu'au fur et à mesure que l'un perd tout, l'autre gagne tout.

» La lutte contre le « capitalisme » cesse dès qu'il s'agit d'un certain capitalisme. La conclusion s'impose : celui qui était intéressé à l'effondrement total de l'économie nationale, c'était le capitalisme international. Ce capitalisme qui porte l'empreinte de la seule race dispersée à travers les Etats, qui est elle-même farouchement nationale, qui se croit supérieure aux autres nations et se place au-dessus d'elles et les gouverne dès aujourd'hui.

» Le capitalisme international est inconcevable; il n'aurait jamais existé sans fondateurs, les juifs supranationaux, parce que farouchement nationaux.

» Il faut maintenant nous demander : *Le juif était-il intéressé à l'effondrement?* Nous allons exposer cette question en toute objectivité. Vous savez sans doute que parmi ceux qui souffrent, les juifs sont relativement rarissimes. Qu'on ne m'objecte pas : les pauvres juifs orientaux! — Evidemment, ils n'ont rien

eu au début, mais pour la simple raison qu'ils venaient d'un pays que pendant des siècles ils avaient exploité, rasé, transformé en désert. Le travail productif, ils ne le connaissent pas, ils ne l'ont jamais connu.

» Il est donc logique que ces messieurs soient arrivés pauvres. Mais regardez un de ces juifs orientaux cinq ou six ans plus tard. Comparez le million d'ouvriers berlinois de 1914 avec ce qu'ils sont aujourd'hui. Ils sont ouvriers aujourd'hui comme autrefois? Qu'est-ce qui a changé? Ils ont maigri, les vêtements sont déchirés et râpés, ils sont devenus pauvres. Et recherchons maintenant les cent mille juifs orientaux qui ont immigré pendant les premières années de la guerre. Vous ne les trouverez plus du tout aujourd'hui. La plupart d'entre eux ont fait fortune, voyagent en auto. Non pas parce qu'ils sont plus intelligents — car je me refuse énergiquement de croire que ce million de travailleurs honnêtes soient tous des imbéciles. (*Applaudissements frénétiques*) — mais pour la simple raison que ces cent mille n'ont jamais été prêts à collaborer loyalement au bien-être commun du peuple et que, dès le premier jour, ils ont pris ce peuple pour un grand fumier.

» Le juif n'est pas devenu plus pauvre. Il prospère lentement, et si vous le ne croyez pas, allez voir, je vous prie, nos villes d'eaux. Vous trouverez deux catégories de gens : l'Allemand qui y va après de longues années peut-être, pour y respirer un peu d'air frais et se reposer, et le juif qui y va pour perdre sa graisse. Allez dans nos montagnes. Qui trouverez-vous là-haut, chaussés de merveilleuses bottes jaunes toutes neuves, avec de beaux sacs au dos, dans lesquels, la plupart du temps, il n'y a quand même rien qui vaille. Et pourquoi y aurait-il quelque chose? Ne vont-ils pas à l'hôtel, aux stations desservies par le chemin de fer? Là où la ligne s'arrête, ils s'arrêtent également. Les voilà assis de toutes parts à un kilomètre tout au plus de l'hôtel comme des mouches autour d'un cadavre.

» En vérité, ce ne sont pas les « travailleurs » de chez nous, ni les intellectuels, ni les manuels. Ceux-ci, on les voit grimper quelque part à l'écart en complets totalement usés, démodés, qui datent d'avant-guerre; cet accoutrement déjà les empêche de s'approcher de cette atmosphère de juifs parfumés.

» Non, le juif n'a vraiment pas souffert! »

Ce serait le moment ici d'exposer, d'après l'innombrable littérature antisémite, la prodigieuse situation, la formidable puissance juive dans la presse, et la finance surtout. Mais ce qui nous intéresse, c'est « l'esprit du III^e Reich », ce sont moins les faits que la façon, toute subjective, dont les nationaux-socialistes utilisent ces faits pour étayer leur théorie.

Cette théorie est simple, d'une simplicité primaire :

1^o S'appuyant sur le traité de Versailles, la juiverie exploite l'Allemagne de l'extérieur;

2^o S'appuyant sur la Constitution de Weimar, elle exploite l'Allemagne à l'intérieur;

3^o Soutenant l'institution de Genève, elle essaie de maintenir cette situation lucrative.

Voyons ce que dit Rosenberg sur Genève, dans sa brochure : *La Finance internationale maîtresse du mouvement ouvrier dans tous les pays* :

« Une fois qu'on a compris que ce qu'on appelle aujourd'hui la politique internationale ou nationale se réduit presque entièrement à la politique internationale financière, on jugera la Société des Nations tout autrement que ne le fait le profane. De belles phrases avaient présidé à la réunion de cette société, qui promit de soutenir une politique impartiale, de maintenir et de garantir

la paix. En réalité, la ligue franc-maçonnique qui s'est installée à Genève n'est rien d'autre qu'un instrument destiné à assurer le butin de la dernière guerre et à soutenir les Etats-satellites soumis aux Bourses de Paris, de New-York et de Londres. En outre, la Société des Nations représente la tentative de la finance internationale et de ses délégués « nationaux » de soumettre même les Etats neutres à la puissance de ces Bourses et de les priver ainsi de leur indépendance nationale... »

Fritsch, dans son *Manuel de la question juive*, exprime des idées identiques : « La juiverie, grâce à cette nouvelle idole, la Société des Nations, a su donner à la politique européenne tout entière un caractère pacifiste. C'est un fait évident que le pacifisme de la Société des Nations n'a d'autre but que de sauvegarder les conquêtes de 1918. La Société des Nations oblige l'Allemagne seule à se griser d'idéologies pacifistes, tandis que les Etats vainqueurs ne songent nullement à une véritable paix de réconciliation, puisque, plus que jamais, ils augmentent leur puissance militaire, alors que l'Allemagne est désarmée. » (P. 201 de la troisième édition, 145^e mille, 1933.)

Tout cet antisémitisme n'est, bien entendu, qu'un programme négatif, prophylactique pour ainsi dire; le programme positif, c'est la régénération du peuple allemand par l'idée de race et l'idéal nordiques.

Que penser d'Hitler?

Que penser d'Hitler? Prisonnier politique après un essai de révolution manqué, il s'est élevé, dix ans plus tard, à la plus haute dignité de l'Empire allemand. Un homme qui a fait pareille carrière n'est certainement pas un fantoche.

La situation de l'Allemagne d'après-guerre, il est vrai, l'a servi, ou plutôt il s'en est servi avec une lucidité extraordinaire. Au milieu de la misère, il a surgi comme un prophète. Condamnant avec véhémence le traité de Versailles, il a rallié derrière lui, peu à peu, toute l'Allemagne nationaliste; s'attaquant au capitalisme juif, il a su gagner les sympathies de la masse du peuple. Ce *fanatique clairvoyant* a su faire, avec un simplisme qui dans l'ordre politique dénote le génie, le diagnostic du mal dont souffrait l'Allemagne, il a su canaliser dans sa doctrine tous les espoirs, toutes les ambitions, tous les instincts d'une race qui n'a rien oublié et qui n'a rien appris. Il s'est fait le symbole de la résurrection allemande.

Que penser, de notre point de vue français, des remèdes proposés par ce chef? Que valent ses idées? Ce qui nous frappe dans la psychologie hitlérienne, c'est ce qu'on pourrait appeler les *sincérités successives*. Nous avons tous constaté la contradiction entre l'esprit combattif de *Mein Kampf*, ouvrage capital du Führer, écrit en prison il y a douze ans, et le discours d'allure pacifiste si généreuse prononcé le 21 mai 1935. — *Mein Kampf*, répondront les Allemands, a été écrit au moment de l'occupation de la Ruhr; la situation était toute différente de celle d'aujourd'hui. — Oui, mais nous autres, logiciens incorrigibles, nous comprenons difficilement une philosophie de circonstance, nous nous trouvons mal à l'aise dans un monde où les hommes changent trop vite d'opinion. Que vaut une promesse hitlérienne, si elle ne reste pas comme en dehors du fleuve du temps qui emporte et altère tout!

Mais au fait, il y a bien une *constante* dans la pensée du Führer : le souci de la grandeur de l'Allemagne. *Omnia ad majorem Germaniae gloriam!* L'Allemagne est vraiment le *bien suprême* pour tous les nationaux-socialistes. C'est, sur le plan international, obliger tous les autres pays, ouvertement ou non, à « travailler pour le roi de Prusse ». Pour nous autres Français, la morale est

au-dessus du patriotisme. Le national-socialisme allemand, par contre, se considère comme l'unique source de toute morale.

Ce but — la grandeur de l'Allemagne — justifie tous les moyens. On utilise les idées d'autrui, abstraction faite de la valeur qu'on y ajoute soi-même. L'idée égalitaire, par exemple. Aucun pays du monde, dit Hitler dans son discours du 21 mai 1935, n'a accueilli les idées égalitaires de Wilson avec autant d'empressement que l'Allemagne. — Mais ce n'est nullement étonnant. Le faible, celui qui a succombé, a évidemment intérêt à être traité sur un pied d'égalité; comme, dans un autre ordre d'idées, celui qui n'a rien aimé à partager équitablement. Depuis, l'Allemagne n'a pas démordu de l'idée d'égalité — *Gleichberechtigung*, — idée pourtant démocratique qu'elle rejette à l'intérieur, qu'elle invoque sur le plan international où elle sert les intérêts d'une Allemagne mise à l'écart des grandes puissances. La contradiction ne choque aucun Allemand. — Quant à Hitler, il considère volontiers les idées comme des ombres; à son avis, la force seule gouverne le monde. — Pourquoi alors présenter le traité « dicté » à Versailles comme « immoral »? Un traité dicté à Potsdam serait pourtant tout à fait conforme à l'esprit national-socialiste. On ne sort pas des contradictions aussi longtemps qu'on nie l'autonomie de l'esprit.

Pour le moment, Hitler semble sincèrement désirer la paix. Elle est nécessaire au redressement de la situation intérieure. L'Allemagne a actuellement besoin de la paix, ne serait-ce que pour mieux préparer la guerre. Il est curieux de constater comment Hitler présente ce besoin momentané comme un point essentiel de l'idéal national-socialiste. Au moment où il reconstruit la lourde puissance militaire de l'Allemagne, Hitler accumule les plus authentiques arguments marxistes contre la guerre, dont la valeur semble du reste assez douteuse. — Malgré toutes les guerres des dernières cent cinquante années, dit-il, la France est restée en définitive la France, la Pologne la Pologne, l'Italie l'Italie. — C'est vraiment mal connaître l'histoire que d'admettre pareille affirmation. — La victoire, dit-il encore, ne peut qu'augmenter le nombre d'habitants du pays vainqueur. — Est-il permis à un réaliste de l'envergure d'Hitler d'oublier les richesses matérielles et les possibilités d'exploitation des pays conquis? — Celui qui cherche à augmenter le nombre d'habitants de son pays, continue-t-il, n'a qu'à encourager les familles nombreuses. — C'est ce que fait effectivement l'Allemagne. Mais là encore on peut voir un germe de guerre future. L'Allemagne, déjà surpeuplée par rapport à son étendue et à ses richesses, privée de colonies, éclatera fatalement le jour où la pression sera devenue trop forte. « La santé d'une race veut qu'elle soit prolifique. » Le petit rentier français répondra : Non, quand on dispose de peu de moyens, on se restreint. — Hitler, apparemment l'unique antipangermaniste de son parti, considère enfin la germanisation comme un idéal suranné. Il se refuse à imposer à aucun peuple une culture étrangère. — Il est nécessaire de s'entendre sur le terme : culture étrangère. Dans la littérature national-socialiste, on voit d'abord l'intérêt consacré aux Allemands vivant en dehors des frontières, qui avec les autres formeront cet Etat de cent millions dont on parle tant, puis à tous les Germains disséminés à travers l'Europe, constituant dans tous les Etats civilisés les classes dominantes. D'où les deux étapes de l'expansion « pacifiste » de l'Allemagne, le chemin vers l'hégémonie. Donc, même si on fait la conquête de l'Europe, on n'aura jamais besoin d'imposer une culture « étrangère ».

Quelles que soient donc les velléités, — très respectables du moment présent, — le national-socialisme est essentiellement une doctrine de combat, c'est le pur esprit prussien. Combien de fois ne retrouve-t-on pas ce mot de combat sous la plume des écrivains et des journalistes d'outre-Rhin! Heureusement, le II^e Reich

semble envisager l'expansion vers l'est et considérer volontiers l'Ouest comme une base d'appui sûre. Que penser alors de l'alliance franco-russe? La France se verra-t-elle obligée un jour de défendre le bolchevisme contre une Allemagne qui lui aura demandé en vain de rester en dehors du conflit?

Disons, pour finir, un mot de la *tragédie* d'Hitler. Ou bien, à l'encontre de l'étranger, de toutes les forces internationales alliées contre lui, il gardera intacte sa doctrine, et l'Allemagne toujours en détresse appliquera le meilleur de ses forces, la masse de ses chômeurs à une mobilisation monstre et au bout du désespoir il y aura la guerre; ou bien il abandonnera l'essence même de sa doctrine, et l'étranger, le monde se réconciliera volontiers avec ce fils prodigue retourné, après un coup de tête, au sein de la grande famille européenne.

Qu'il soit comme il n'est pas, ou qu'il ne soit pas, voilà le tragique dilemme de cet Allemand par excellence.

L'homme d'action, heureusement, ignore le sentiment du tragique, évolue, s'adapte, est réaliste et optimiste.

Hitler désire aujourd'hui le rapprochement franco-allemand; c'est pour nous un fait d'une importance incalculable.

Si la France et l'Allemagne voulaient collaborer, une ère nouvelle dans l'histoire de l'Europe commencerait (1)...

O. SCHEID,
Agrégré de l'Université.

(1) Nous devons à l'obligeance des éditeurs, la Librairie Académique Perrin, à Paris, la primeur de ces pages extraites du volume à paraître prochainement sous le titre : *L'Esprit du III^e Reich*.

Les idées et les faits

Chronique des idées

« Les Dictateurs »

Le jour même où Jacques Bainville est reçu sous la Coupole — et c'est tout de même un tantinet Charles Maurras qui y pénètre avec son disciple — paraît son dernier-né, *Les Dictateurs*, le premier de ses livres auréolé de la mention : *de l'Académie française*. Et je serais tenté d'ajouter, à considérer son style coupant, effilé, en lame de rasoir, à constater l'absence du divin, que M. Arouet de Voltaire revient avec lui. C'est un mot du patriarche de Ferney qui clôt cet ouvrage, à la suite d'un mot de Goethe : « Eckermann demandait un jour à Goethe si l'humanité ne verrait pas la fin des guerres ». « Oui, répondit l'olympien de Weimar, pourvu que les gouvernements soient toujours intelligents et les peuples toujours raisonnables. »

Nous en dirons autant des dictatures. On s'en dispense à la même condition. Mais les bons gouvernements sont rares. Et Voltaire dit que « le gros du genre humain a été et sera toujours imbécile ». Il ne faut pas trop vite se scandaliser de ce trait acéré que rappelle le *Stultorum infinitus est numerus* de l'Ecclésiaste dans la Bible.

Les Dictateurs connaîtra le gros succès, en France certainement, chez nous aussi, car au milieu des malaises et des agitations de l'heure présente, en face des dictatures actuelles, il est tant d'esprits qui se tournent vers ce régime, parce qu'il leur apparaît comme la planche de salut. Au reste, en vertu des pouvoirs spéciaux presque discrétionnaires, pendant le long silence du Parlement, ne connaissons-nous pas cette forme de dictature qui s'appelle le *ministériat*, un grand ministre auquel on rend les rênes tel Richelieu?

A la question : Comment sortirons-nous des étreintes de la crise, comment surtout échapperons-nous aux divisions paralysantes? beaucoup répondent : Par la dictature. Il est donc intéressant d'étudier le système par l'examen des expériences qu'a enregistrées l'histoire.

C'est l'objet du livre de Jacques Bainville, l'auteur de ces grands livres, *l'Histoire de France, Napoléon*.

Il a eu l'heureuse inspiration de remonter jusqu'au monde

antique, à la Grèce et ses « tyrans », à Rome, la Rome de Marius, Sylla, Pompée et César, avant de passer en revue les grands dictateurs des temps modernes : Cromwell, le lord protecteur; Richelieu, Louis XIV, dictateur et roi; les « despotes éclairés » du XVIII^e siècle, Frédéric II, Catherine de Russie, Joseph II, Robespierre, Napoléon Bonaparte, Napoléon III.

Après l'histoire abrégée mais fantastique des dictateurs de l'Amérique latine, le Mexique, l'Amérique du Sud, la Colombie, le Venezuela, l'Equateur, la Bolivie, la République Argentine, l'Uruguay et le Paraguay, le Pérou, le Chili, le Brésil — et ce n'est pas le chapitre le moins intéressant — l'étude est reprise et poussée pour la période contemporaine où se succèdent les dictateurs bolcheviks, Lénine, Staline, M. Attaturk, ci-devant Mustapha-Kemal, Mussolini et le fascisme, Primo de Rivera ou le dictateur manqué, Oliveira Salazar, réformateur du Portugal, pour finir par Hitler.

Galerie de portraits qui sont des eaux-fortes gravées par le poinçon du maître, et souvent des raccourcis d'histoire qui ramassent toute une époque en quelques pages sous l'éclairage pénétrant de la raison politique. La clarté est le charme de Bainville, il découvre le jeu et l'enchaînement des causes secondes avec une incomparable dextérité, il donne aux lecteurs la claire vision des événements, excelle à mettre au jour les dessous de l'histoire, mais sa philosophie est courte, elle s'arrête au *hasard*, elle n'entend jamais remonter jusqu'à la Providence. Machiavel ou Voltaire, l'envers de Bossuet.

Je livre tout de suite le secret de sa manière par un exemple frappant : celui du 18 Brumaire, dont revient ce samedi le 136^e anniversaire (9 novembre 1799) : « Tout faillit être perdu par la faute de Bonaparte. Ici encore la philosophie de l'accident (du hasard) aurait beau jeu, et il est curieux de voir comment cet homme de génie n'a rien fait, n'a rien su faire, au jour décisif, et que la partie a été jouée par d'autres ».

On sait que le coup d'Etat fut réussi par Lucien. Pour Bainville, Bonaparte n'est pas l'homme prédestiné : il est le produit des circonstances. Mais quel faisceau de lumières projeté sur les mobiles de ses actes. Tout réussit à Bonaparte. « Il se fait donner le consulat à vie. Encore un peu, et il vaudra affermir son pouvoir. Auparavant, *il faut un crime* : c'est l'assassinat du duc d'Enghien, dont il a toujours pris l'entière responsabilité et

dont il a dit que ç'avait été « un sacrifice nécessaire à sa sécurité » et à sa grandeur ». Une fois Enghien fusillé, *il avait donné le gage suprême à la Révolution*, il s'était mis du côté des régicides. » Bainville cite le mot d'un homme du tribunal, Curée, au lendemain du meurtre : « *Bonaparte s'est fait de la Convention*. Le mot est profond... Sans le fossé de Vincennes, l'Empire était impossible, et les républicains ne l'auraient pas accepté, de même qu'ils n'auraient pas accepté le Concordat. *Il faut toujours se souvenir de cette politique de compensation.* »

* * *

Il y a vif intérêt à faire sortir du rang quelques types supérieurs. La plus célèbre dictature de l'antiquité est celle de Périclès, le dictateur artiste. La constitution que Solon avait donnée à Athènes réalisait un idéal démocratique si savamment équilibré qu'il ne pouvait fonctionner que grâce à un homme qui tiendrait tous les ressorts de cette machinerie dans la main et en réglerait le jeu en pleine indépendance. Il fallait un artiste de la politique, un virtuose de la diplomatie, un phénix de l'éloquence : tel fut Périclès, type unique en son genre. Son triomphe : persuader le peuple qu'il se gouvernait lui-même. Sa destinée : parvenu par la démagogie, il tombera de même et, après son rappel, il ne trouvera son salut que dans la guerre.

A Rome : Marius, soldat de fortune, se donne une armée personnelle sur laquelle il fonde son pouvoir, « *le système des chemises noires ou brunes* ». Autre trait à relever : en moins d'un an, il s'empare de Jugurtha, roi de Numidie et, le pays pacifié, devient l'idole du peuple romain : ainsi Mussolini préparant la conquête de l'Ethiopie. Il écrase l'aristocratie en organisant la terreur rouge. Sylla dompte la plèbe et rétablit le Sénat par la terreur blanche.

Le grand dictateur romain est César, franchissant le Rubicon et marchant sur Rome. Après sa victoire sur Pompée à Pharsale, le conquérant des Gaules est tout-puissant, le Sénat abdique devant lui, l'aristocratie républicaine est vaincue, le *césarisme* est né. Etrange contre-sens, ce mot est synonyme de réaction, alors qu'il consacrait la victoire de la plèbe sur le patriciat et les conservateurs. « Assuré de durer, César entreprend les grandes réformes de l'Etat. Réformes judiciaires, lois sociales, limitation des esclaves, ordonnance contre le luxe. Tout cela était déjà fasciste et l'on s'explique le culte de Mussolini pour le « divin Jules ». L'ordre social était rétabli après soixante-dix ans de soulèvements. Le Dictateur préparait la pacification de l'Orient, quand il succomba sous le poignard de Brutus, vengeur des patriciens. Il tomba, percé de vingt-trois coups. Mais son œuvre lui survécut, son fils adoptif sera salué comme l'héritier, Octave-César sera maître de Rome et du monde. La République était morte.

* * *

Cromwell ouvre l'histoire des dictateurs modernes. A l'origine de son pouvoir, Bainville ne manque pas de montrer les *Côtes de Fer*; de même que Mussolini a eu les chemises noires et Hitler les chemises brunes, c'est par son armée que Cromwell triomphe de tous ses ennemis. Il a fait exécuter Charles I^{er}, il règne en qualité de Lord Protecteur, il a toute la puissance. Et, par un comble d'ironie, il ne fait rien, il est paralysé par le Parlement qu'il dissout et redissout. Au bout de ses forces, il meurt le 3 septembre 1658. Et, moins de deux ans après, « l'Angleterre s'enrouait à force d'accabler la restauration de Charles II. L'immense effort de Cromwell n'avait abouti qu'à convaincre l'Angleterre qu'un autre Stuart vaudrait mieux qu'un dictateur ». Le système cromwellien s'effondra comme un château de cartes.

Quatorze ans de désordre avaient renforcé la monarchie. Exemple à méditer.

Richelieu est bien l'inflexible volonté, la tenace énergie, le génie altier que Philippe de Champagne a dépeints. S'appuyant sur l'autorité royale, il a jeté les fondements de l'Etat moderne. Par sa dictature ministérielle, le *ministériel*, il a rendu possible l'épanouissement de la grandeur française à laquelle il avait tout sacrifié.

Louis XIV est tout entier dans ce mot fameux : *L'Etat c'est moi*. A l'archevêque de Rouen, président de l'Assemblée du clergé lui demandant à qui s'adresser, après la mort du Cardinal, pour toutes les affaires : « *A moi, Monsieur l'Archevêque* », répondit ce roi de vingt-trois ans. Bainville lui fait honneur « d'avoir noué cette collaboration d'une nation et d'un prince comme il n'en existe pas d'autre exemple dans l'histoire ».

Robespierre l'incorruptible « incarnation d'une idée abstraite, prêtre d'une divinité inconnue qui semble parfois ne s'être révélée qu'à lui, cet homme prodigieux, protagoniste de la Terreur et, d'autre part, fondateur du culte de l'Etre suprême, était l'espoir de ceux qui aspiraient au rétablissement de l'ordre, l'espoir même des catholiques.

« S'il avait survécu, le Concordat aurait été signé par lui et non par Bonaparte. »

Accusé de prétendre au pouvoir absolu, il fut guillotiné. Ainsi finit le premier essai de dictature révolutionnaire qu'ait connu la France. Je crois ne pas abuser d'une confiance en écrivant ici que Robespierre est l'idéal de M. Vandervelde, l'homme de ses rêves.

La douzaine de pages que ramasse le « Napoléon » de Bainville est un pur chef-d'œuvre. Voici les dernières lignes, lourdes de pensées : « Il reste et, sans doute, il restera le plus prestigieux des hommes qui sont sortis de la foule et qui se sont élevés au-dessus d'elle pour le conduire. Et, pourtant, quant au résultat final, ne disait-il pas lui-même, avec son réalisme implacable, qu'il eût mieux valu qu'il ne fût pas né ? »

Napoléon III, finement croqué. Sedan a discrédité le pouvoir personnel en France — pour longtemps — mais Napoléon III a laissé un exemple et une expérience pour les dictateurs futurs : il a fait confiance au suffrage universel qui lui a donné raison, si bien que plébiscite est devenu synonyme de dictature. Boulenger, en 1889, tenta aussi le coup d'Etat par le bulletin de vote, mais il ne sut pas s'emparer du pouvoir que Paris lui offrit. D'où il résulte, d'après Bainville, que jusqu'à présent du moins, en France les révolutions se font dans la rue, mais les coups d'Etat ne sont que du modèle du 18 Brumaire ou du 2 Décembre, c'est-à-dire organisés à l'intérieur par des hommes déjà maîtres du gouvernement.

* * *

L'Amérique latine dont Bainville trace l'histoire abrégée et fantastique est la terre qui enseigne le plus clairement les dangers de l'anarchie. Pas un Etat, sauf le Brésil, n'a de dynastie royale, ni de véritable aristocratie. On ne s'y affranchit de la tyrannie des partis que par la dictature.

Simon Bolivar seul, le célèbre dictateur colombien, comme un penseur génial croyait qu'il fallait adapter les Constitutions aux caractères nationaux. Les seules dictatures qui aient réussi dans l'Amérique latine sont celles qui ont pu se montrer à la fois paternelles et solides. Un Paez, un Rosas, un Castilla, sortis des pampas, se sont révélés hommes d'Etat et, malgré leurs excès, des nations trop jeunes, grâce à eux, ont pu se former et durer. Gardiens de leurs peuples d'ailleurs à l'instar de leurs troupeaux, les dressant comme des chevaux. « Nouvel avis, conclut Bainville,

aux pays qui ne veulent pas être exposés à subir les duretés des gouvernements d'exception : *c'est de ne pas se mettre dans le cas d'en avoir un besoin indispensable.* »

Après ce chapitre, Bainville qui a le don merveilleux de tout clarifier débrouille en quelques pages le chaos de la révolution russe d'où surgit le premier dictateur. *Lénine*, s'affermissant dans la tyrannie la plus sanglante qu'aucun peuple ait jamais subie. Après les horreurs de la guerre civile, la Russie connaît une situation, peut-être, encore plus tragique, car la dictature du prolétariat, a confessé Lénine, signifie que jamais encore le prolétariat des capitales et des centres industriels ne s'est trouvé dans une situation aussi terrible que maintenant. Toute cette idéologie fameuse des prolétaires nourris par l'Etat s'évanouit à ce point que Lénine dut faire adopter au X^e Congrès du parti une nouvelle économie politique, espèce de capitalisme limité et contrôlé, la *Nep*. La famine de 1921 avait frappé près de 30 millions d'habitants!

Alors apparaît *Staline*, réunissant dans ses mains l'ensemble des pouvoirs, exerçant sans contrôle le droit de vie et de mort sur toute la Russie. Despotisme oriental doublé, selon le mot d'un de ses adversaires, de tous les ridicules de Bouvard et de Pécuchet. Pour lui, comme pour Lénine, la force est l'accoucheuse des sociétés. Un forceps, dit Bainville, est particulièrement nécessaire, en effet, pour l'accouchement des monstres.

La dictature la plus originale est celle de *Mustapha Kemal*, mélange de despotisme oriental et de mimétisme occidental. Le Ghazi se permet tout, conçoit une Turquie séparée de l'Islamisme, bouleverse les usages séculaires, abolit le fez, impose une nouvelle langue, aussi artificielle que l'espéranto, organise les finances, trace des plans de ville. Bref, il est la preuve vivante, M. Attaturk, qu'un dictateur puissant peut faire faire à un peuple tout ce qu'il veut, le transformer totalement du jour au lendemain.

L'étude de *Mussolini* est la plus fouillée, la plus pénétrante qu'on puisse lire. Bainville a l'âme généreuse. Il reconnaît que, disposant d'une autorité comparable à celle des dictateurs antiques, le Duce l'a consacrée tout entière au relèvement de son pays. En treize ans, il a fait de l'Italie profondément transformée la grande puissance que ses fils les plus ambitieux pouvaient imaginer. Tout le peuple italien a collaboré à son œuvre avec un sublime élan, en menant la vie fasciste, c'est-à-dire d'après Mussolini, sérieuse, austère, religieuse, soutenue par la force morale. Bainville se demande, avec une pointe d'inquiétude, si cet élan de tout un peuple ne finira point par masquer au Duce les écueils auxquels une révolution est toujours exposée.

Un mot pittoresque à ravir à l'adresse des fascistes de l'extérieur épris de l'économie corporatiste investie par Mussolini : « *Le coq gaulois n'a pas ce qu'il faut pour léter la louve romaine.* »

VIENNENT DE PARAÎTRE

Chez Flammarion

ANTOINE LESTRA

Le Père Chevrier

Un volume Collection « Notre Clergé » : 12 francs français.

Chez Téqui

H. WILLETTE

Eve Lavallière

Un volume Collection « Je sème » : 10 francs français.

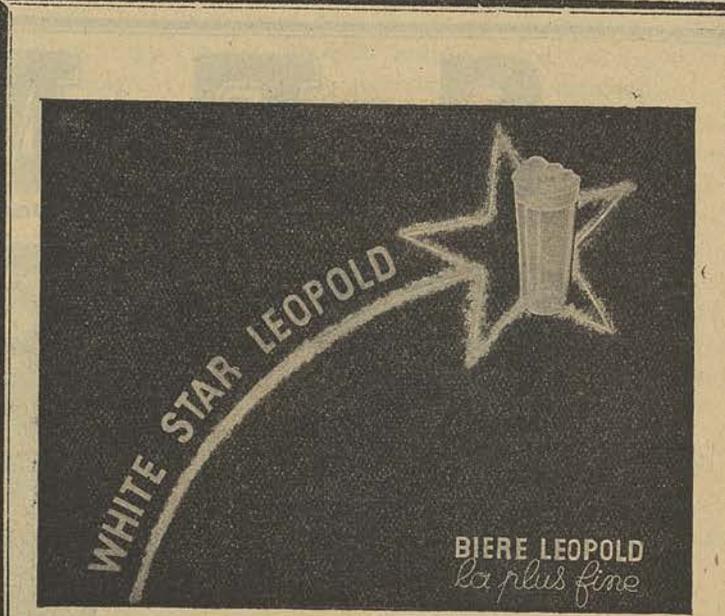
La dictature de *Primo de Rivera* est nettement exposée. Elle laisse le souvenir d'une époque heureuse, florissante. Elle avorta pour deux motifs : manque de doctrine et de programme politique, révolution de palais, abandon d'Alphonse XIII qui n'avait jamais été de cœur avec le général. Primo de Rivera avait perdu de vue « qu'on ne s'établit pas dictateur avec de trop bonnes manières et des gants blancs ».

Salazar avait une doctrine fortement influencée par les idées de Charles Maurras. Sa dictature chrétienne est couronnée d'un grand succès. Finances redressées, corporatisme organisé, maçonnerie condamnée : c'est le bilan. Derrière lui, la quasi-unanimité du peuple portugais, mais une minorité d'opposition qui ne désarme pas.

Hitler est assurément le dictateur le plus difficile à comprendre. Est-il intelligent? Bainville hésite, mais il est de fait qu'il a su, en peu d'années, acquérir en Allemagne une situation qui rappelle parfois celle de Bonaparte, mais les causes de l'envoûtement nous échappent. Evidemment, autour de lui se sont cristallisées toutes les espérances de l'Allemagne vaincue en 1918. Mais qu'y a-t-il sous le philosophe primaire? Assurément « un politique qui sait ce qu'il veut et qui reste le plus redoutable des adversaires de la France ».

En conclusion, l'anarchie crée les Césars par besoin d'ordre, le communisme fait naître d'autres Césars parce qu'il règle tout. Donc, c'est par le « trop » comme par le « trop peu » que surviennent les dictatures. Venant de droite ou de gauche, elles renferment un coefficient d'inconnu. Il est préférable, dit Bainville, d'en faire l'économie, ce qui veut dire de ne pas en avoir besoin ou de ne pas y tomber sans le savoir.

J. SCHYRGENS.



WHITE STAR LEOPOLD

BIERE LEOPOLD
la plus fine

Brasserie LÉOPOLD, 55, rue Vautier
BRUXELLES
Téléph. 11 92 70

Ses Bières sont fines et tonifiantes
En fûts et en bouteilles

Appareils électriques domestiques

WESTINGHOUSE

de réputation mondiale

Cireuse polisseuse « REGINA »

Armoires frigorifiques

à partir de fr. **3,800**

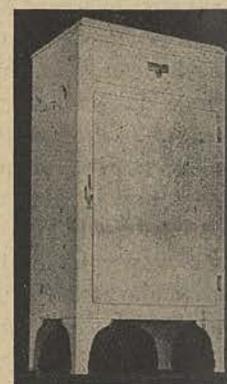
Cuisinières — Fers à repasser automatiques. — Réchauds, etc.

ASPIRATEURS à partir de fr. **575**

CONSULTEZ-NOUS

THE AMERICAN EQUIPMENT C^o, S. A. BELGE

BRUXELLES, 23, boulevard de Waterloo — Téléphone : 11,98,98



S E M D A

LA VEDETTE DE L'EXPOSITION

LE JOYAU DE L'EXPOSITION

Autre chose et mieux qu'un appareil de Radio



Le Radio-phono enregistreur

SEMDA

(breveté « Reterson »)

Fr. 5.450

Invention sensationnelle

UNIQUE EN BELGIQUE

Francine Fr. 1.595

Superheterodyne alternatif :
110, 130, 220 volts avec dispositif de protection
Ebénisterie : Noyer poli au tampon
Dimensions : 52x39x25 cm.

Un appareil de grande classe pour un prix extrêmement réduit

Type "Reterson"

Un appareil d'avant-garde

Allez l'entendre
Vous serez émerveillé

Démonstrations chez tous les Distributeurs de SEMDA ou au Siège Social :

Société Industrielle du Son « SEMDA », 7, rue Abbé de l'Épée, Bruxelles-Woluwe

SEMDA, L'APPAREIL MUSICAL ■ SEMDA, L'APPAREIL MUSICAL ■ SEMDA, L'APPAREIL MUSICAL